

L'UNIVERSITÉ DE LETTONIE
FACULTÉ DES LANGUES MODERNES
DÉPARTEMENT DES LANGUES ROMAINES

**LA PROBLÉMATIQUE DES NOMS
GÉOGRAPHIQUES ET LA PLACE DE LA
LETONIE DANS LE PAYSAGE TOPONYMIQUE**

**GEOGRĀFISKO NOSAUKUMU PROBLEMĀTIKA
UN LATVIJAS VIETA TOPONĪMIJAS AINAVĀ**

**PROBLEMS OF GEOGRAPHICAL PLACE
NAMES AND THE PLACE OF LATVIA IN THE
TOPONYMIC LANDSCAPE**

TRAVAIL DE MASTÈRE

L'auteur: **Arnis Ternovskis**
(at06003)

Sous la direction de: Dr. philol. Regīna Beldava

RIGA 2008

LES ANNOTATIONS.

L'annotation.

Le but de ce travail était de montrer ce qu'on a fait et fait toujours au niveau de l'ONU (à propos de la toponymie) et d'identifier quelle place dans le monde des noms géographiques est occupée par la Lettonie mais surtout – de prouver qu'il manque de volonté et des sources autoritaires qui peuvent améliorer la situation actuelle.

Le travail consiste en quatre parties principales. La première est consacrée à la politique de l'ONU et les règles de cette organisation dans le domaine des noms géographiques; la deuxième décrit la situation de la toponymie en Lettonie; la troisième montre l'image de la Lettonie dans les bases des données et la dernière – décrit le Fichier d'autorité national des noms géographiques russes.

Pendant l'élaboration de recherche les meilleures sources pour l'information était l'Internet et aussi l'information qui était obtenu en travaillant avec les questions de l'ONU.

La conclusion est la suivante: 1) On voit que les organisations internationales travaillent dans le domaine de toponymie mais les efforts sont insuffisants 2) La Lettonie a beaucoup à faire tant au niveau national que international (non seulement au sein de l'ONU) 3) Il manque de respect entre les nations.

Les mots clés: l'ONU, la Lettonie, toponymie, noms géographiques.

Annotation.

The purpose of this paper is to describe the procedures which are established in United Nations (in relation with questions that are related to toponymy) and to identify what place in the world of geographical place names is occupied by Latvia.

The paper is also an attempt to prove that there isn't a lot of will and authoritative sources that could make the present situation better.

The paper is divided into four main chapters. The first is dedicated to the politics of the United Nations and the regulations of this organisation in the field of geographical place names; the second characterizes the situation of toponymy in Latvia; the third reveals the image of Latvia in the data bases and the last one presents the National register of russian geographical place names.

While elaborating this paper, the best sources of information was Internet and the information which was gathered by working with questions that are related to United Nations.

The conclusion: 1) We can see that the international organisations are working in the field of toponymy but these efforts are not enough 2) Latvia has a lot of work to do (on the national and international level) 3) There is not enough respect between the nations.

Key words: United Nations, Latvia, toponymy, geographical place names.

Anotācija.

Šā pētījuma mērķis bija parādīt to, kas toponīmijas jomā ir izdarīts un tiek darīts joprojām Apvienoto Nāciju līmenī, kā arī identificēt, kādas pozīcijas ģeogrāfisko nosaukumu pasaulē ieņem Latvija. Tāpat viens no galvenajiem uzdevumiem bija pierādīt, ka šā brīža apstākļos trūkst gribas un autoritatīvu resursu, kas varētu uzlabot pašreizējo situāciju.

Darbs sastāv no četrām galvenajām daļām. Pirmajā raksturota ANO politika un nosacījumi, ko šī organizācija ievēro un izstrādā saistībā ar ģeogrāfiskajiem nosaukumiem; otrajā raksturota toponīmijas situācija Latvijā; trešā demonstrē Latvijas vietu elektroniskajās datu bāzēs, bet ceturrtā – apraksta Krievijas ģeogrāfisko nosaukumu nacionālo reģistru.

Pētījuma izstrādes laikā labākie informācijas gūšanas avoti bija Internets, kā arī tā informācija, kas tika gūta, strādājot ar ANO jautājumiem.

Secinājumi ir sekojoši: 1) Ir acīmredzams, ka starptautiskās organizācijas strādā ar toponīmijas jautājumiem, taču ar šiem centieniem nepietiek 2) Latvijai vēl ir daudz darāmā gan nacionālā, gan starptautiskā līmenī (un tas attiecas ne tikai uz ANO) 3) Nācijām trūkst savstarpējas cieņas.

Atslēgvārdi: ANO, Latvija, toponīmija, ģeogrāfiskie nosaukumi.

LE CONTENU.

Les annotations	2
L'annotation en français.....	2
L'annotation en anglais.....	3
L'annotation en letton.....	4
Le contenu	5
L'introduction	6
1. Les Nations Unies et les noms géographiques	8
1.1. Les résolutions adoptées par les Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.....	21
1.2. Septième conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.....	22
1.3. Romanisation – un des instruments pour la normalisation des noms géographiques.....	28
1.4. Romanisation/transliteration.....	30
2. La situation de la toponymie en Lettonie	35
2.1. Les organismes de suivi linguistique.....	37
2.2. Les organismes de contrôle géographiques.....	40
2.3. La position de la Lettonie au sein de l'ONU.....	41
2.4. Le fonds historique complexe: un épisode de l'histoire de la poste en Lettonie.....	43
2.5. La Lettonie vers 1860.....	45
3. L'image de la Lettonie dans les bases des données sur le net	47
3.1. Bougainville.....	47
3.2. Guajara.....	53
3.3. Corela.....	58
3.4. Pays et capitales du monde. Pays indépendants (Commission de toponymie).....	63
4. Le fichier d'autorité national des noms géographiques russes – un exemple à suivre?	66
4.1. Fonctions d'un fichier d'autorité des noms géographiques.....	69
4.2. Prochaines étapes du projet.....	73
La conclusion	75
Les thèses	79
La bibliographie	80
La page documentaire	82

L'INTRODUCTION

Il est très longtemps que les pays du monde ont commencé à s'intéresser aux problèmes liés aux noms géographiques. Cela fait un problème majeure et une source d'inquiétude depuis plusieurs générations.

Déjà en 19^e siècle quand les relations internationales ont commencé de s'activer, les ouvriers de poste sentaient beaucoup de difficultés car les noms des villes et des pays (dans différentes langues) étaient interprétés différemment.

On doit aussi prendre en compte que les nations ont utilisé (et utilisent toujours) de divers systèmes d'écriture. Même en 19^e siècle il était difficile de s'orienter mais maintenant la situation n'est pas plus facile. Comme avant, souvent les noms géographiques sont changés et une place peut avoir plusieurs noms. Parfois trois ou quatre villes ont un nom.

Le problème est qu'on doit trouver une solution. Quelqu'un doit superviser ce processus, faire une sorte de management (si on peut l'appeler comme ça). Mais dans les conditions d'aujourd'hui il est un peu délicat (pour ne dire pas plus fort) de créer une organisation, un "toit" symbolique, qui peut garantir que tous les noms géographiques sont inclus dans un système ou employés selon les mêmes critères. Aussi il est presque impossible d'identifier une seule organisation ou un groupe de travail (de ceux qui déjà existe) qui supervise l'utilisation des noms géographiques.

Depuis que l'homme a réalisé que les problèmes des noms géographiques existent, les difficultés ont augmenté. En 1981 le premier Congrès international des géographes a discuté de la problématique qui est liée aux noms de lieux mais la situation change toujours et il devient plus compliqué de relever ce défi.

En 1967 s'est déroulée la première conférence de l'ONU sur la standardisation des noms géographiques. Le but était de créer dans chaque pays un système – chaque objet géographique devrait avoir un titre incontestable et correct (utilisé dans les autres langues aussi proche de l'original que possible).

En analysant ces faits, il devient clair qu'on a besoin d'une organisation qui s'occupe de la problématique mentionnée. Au moins il est nécessaire d'établir des règles qui peuvent être appliqués aux toutes les nations du monde. Bien sûr, dans le monde mutlipolaire où domine la diversité culturelle et lingustique, chaque nation tâche de défendre ses intérêts et ambitions.

On ne peut pas interdire les habitudes aux lesquelles les habitants de l'un ou l'autre région sont habitués depuis plusieurs générations.¹ Si on change les traditions, on doit expliquer pourquoi on fait ça. Par exemple, il y avait beaucoup de confusion quand dans la société lettone se déroulaient les discussions à propos de l'euro – de changer le nom (pour *eira*) ou non. Pour le moment il n'y a pas de changements mais les habitants de la Lettonie n'ont pas même compris pourquoi cette discussion a eu lieu.

Malgré l'impopularité de cette organisation, l'ONU travaille dans le domaine des noms géographiques. La Lettonie est entrée dans l'ONU en 1991. Depuis sa présence dans l'établissement d'un système universel des noms propres était plutôt passive. D'une part, il est vrai, qu'elle a organisé des stages de formation et son nom apparait dans les différentes classifications des noms propres, mais, d'autre part, si on compare la situation de la Lettonie avec celle de la Russie (au niveau des investissements), c'est évident qu'il laisse à désirer beaucoup plus.

Le but de ce travail est de montrer ce qu'on fait au niveau de l'ONU (en indiquant aussi la problématique qui est liée avec la toponymie dans le monde) et de manifester quelle place (dans le paysage toponymique) du monde est occupée par la Lettonie.

¹ Maurel D., Piton O. Les relations entre noms propres: lieux et habitants...

1. LES NATIONS UNIES ET LES NOMS GÉOGRAPHIQUES

Les noms géographiques, comme *Lillehammer*, *Firenze* et *Fuji San*, sont des éléments d'information de base dont nous avons besoin pour désigner des endroits dans le monde. Le fait de les utiliser dans leur forme normalisée contribue à l'efficacité des communications tant à l'échelle nationale que internationale.

Les noms géographiques sont importants pour chacun de nous:

Ils dépeignent

+notre paysage

Ils proclament

+notre identité nationale

+notre patrimoine culturel

Ils nous donnent

+un cadre d'orientation

+les clés de l'ère électronique

Ils nous ouvrent

+au monde qui nous entoure

À l'échelle mondiale, les noms géographiques ont une influence sur le travail des Nations Unies dans plusieurs domaines : gestion environnementale, développement, opérations de maintien de la paix, aide économique.

L'orthographe et l'application des noms désignant les villes, les villages, les étendues de terre et les cours d'eau doivent être claires, précises, actualisées et sans ambiguïté. L'efficacité des communications dépend de l'utilisation correcte de ces noms sur les cartes géographiques, dans les médias et dans les documents juridiques. Un usage inexact peut nuire l'efficacité et lancer l'utilisateur sur une mauvaise piste.

La situation actuelle – plutôt clarté ou confusion?

L'utilisation de diverses orthographe pour le même nom, les changements fréquents de noms, l'application d'un même nom à plus d'une entité, l'application de plusieurs noms à la même entité... Ce ne sont que quelques-uns des problèmes qui font obstacle à l'efficacité des communications.

Les choses se compliquent lorsque les noms sont exprimés dans divers systèmes d'écriture, par exemple en arabe, en chinois, en cyrillique, en hébreu ou en japonais. Il y a maintes façons de convertir ces alphabets en caractères romains (**romanisation**). Ainsi, les utilisateurs de cartes et d'atlas peuvent se demander laquelle des graphies *Jenissei*, *Ienissei* et *Yenisey* est correcte; elles désignent toutes la même rivière en Russie.

Il peut arriver que les journalistes et le public ne se comprennent pas lorsque *Basra* et *Al- Bassrah* sont employés pour désigner le même endroit dans des transcriptions différentes du nom d'origine arabe, ou lorsque *Cape Town*, *Kaapstad*, *Ekapa*, *Le Cap*, *Kapstadt* et *Kapkaupunki* sont utilisés indifféremment, même à l'intérieur de textes rédigés dans des langues différentes. Des nouvelles de *Wien* peuvent être interprétées différemment si elles proviennent de *Vienna*, *Wenen* ou *Bécs*!

Rôle des Nations Unies

En 1959, les Nations Unies ont adopté une démarche systématique pour tenter d'aplanir les difficultés que pose l'utilisation des noms géographiques. Elles ont créé un petit groupe d'experts internationaux qui ont fait une étude et formulé des recommandations. Par la suite s'est tenue à Genève, en 1967, la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. Depuis, plusieurs autres conférences ont eu lieu, à intervalles de cinq ans, au cours desquelles ont été élaborés des principes de normalisation applicables à l'échelle nationale et internationale.

Pour donner suite aux travaux des conférences et aussi entreprendre et favoriser la mise en oeuvre des décisions prises à ces occasions, on a ensuite formé le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques (GENUNG). Ce groupe comprend des géographes, des linguistes et des historiens de diverses disciplines

géographiques et linguistiques, qui contribuent à l'atteinte des objectifs du GENUNG dans leur propre coin de pays.

Avantages socio-économiques

La normalisation des noms géographiques à l'échelle nationale et internationale est essentielle à l'efficacité des communications et à notre développement socio-économique dans les domaines suivants:

- +commerce
- +stratégie de sécurité
- +recensement et statistiques nationales
- +opérations de recherche-sauvetage
- +droits de propriété et cadastre
- +production de cartes et d'atlas
- +planification urbaine et régionale
- +navigation automatique
- +conservation environnementale
- +tourisme
- +catastrophes naturelles et protection civile

Objectifs du GENUNG

Afin d'améliorer les communications à l'échelle mondiale, le GENUNG a créé un programme qui vise à :

- +encourager la création, dans chaque pays, d'une autorité responsable de normaliser les noms nationaux (en portant une attention particulière aux problèmes liés aux régions multilingues et aux noms utilisés par les peuples autochtones);
- +offrir des cours de formation aux pays qui souhaitent créer une autorité nationale des noms géographiques;
- +promouvoir l'usage de noms normalisés à l'échelle nationale sur les cartes et dans les documents;
- +favoriser la diffusion des noms normalisés par la publication de répertoires géographiques nationaux (listes alphabétiques des noms, accompagnées des coordonnées géographiques et d'autres données);

+promouvoir la mise au point de systèmes automatisés de traitement de données et l'échange de technologies entre les pays;
+encourager les pays à collaborer à la normalisation des noms se rapportant à des entités transfrontalières.²

Les buts, les principes et les fonctions

I. BUTS

Le but essentiel du Groupe d'experts est de montrer l'importance de la normalisation des noms géographiques aux niveaux national et international et démontrer les avantages qui peuvent découler de cette normalisation;

Il est important de rassembler les résultats des travaux accomplis par les organismes nationaux et internationaux qui s'occupent de la normalisation des noms géographiques et faciliter la diffusion de ces résultats auprès des États Membres de l'Organisation des Nations Unies (**cette tâche n'est pas facile à réaliser – il y a beaucoup à faire dans la collecte et aussi dans la diffusion de ces données**)

Mais c'est GENUG qui doit proposer des principes, politiques et méthodes qui peuvent résoudre les problèmes que pose la normalisation aux niveaux national et international;

Le groupe doit jouer un rôle actif, en facilitant l'octroi d'une assistance scientifique et technique, en particulier aux pays en développement (pour la création de mécanismes de normalisation des noms géographiques aux plans national et international);

Le plus important est qu'il doit servir comme un "pont" de coordination entre les états membres et les organisations internationales pour les travaux relatifs à la normalisation des noms géographiques.

² Chaumont, C. L'Organisation des Nations Unies, Paris: Presses Universitaires de France, 1992.

II. PRINCIPES

Le Groupe d'experts est plutôt un organisme consultatif; il doit arriver à un accord sur les questions (autres que les questions de procédure) par voie de consensus et non par un vote.

Les décisions du Groupe d'experts sont soumises sous forme de recommandations aux Conférences des Nations Unies sur les noms géographiques; si elles sont approuvées, elles sont soumises sous forme d'une ou plusieurs résolutions au Conseil économique et social pour approbation définitive, avec la demande que les états membres leur assurent une publicité et une diffusion aussi large que possible par les moyens et circuits appropriés tels que les organisations professionnelles, les établissements scientifiques et de recherche et les établissements d'enseignement supérieur. Les décisions du Groupe d'experts ont un caractère de recommandation.

C'est qui est important que le Groupe d'experts se conforme aux principes de la Charte des Nations Unies et aux dispositions ci-après :

La normalisation des noms géographiques doit tenir compte des progrès scientifiques réalisés en linguistique et dans les techniques de traitement et de production de données toponymiques;

la normalisation internationale des noms géographiques doit être fondée sur la normalisation nationale.

III. FONCTIONS

Pour atteindre les buts énoncés ci-dessus, le Groupe d'experts exerce certaines fonctions entre lesquelles on peut remarquer les plus importantes

Entre autres il met au point des procédures de normalisation et crée des mécanismes pour répondre aux besoins des pays (à telle ou telle demande);

Le groupe mène les préparatifs des conférences internationales sur la normalisation des noms géographiques tenues périodiquement pour assurer la continuité d'une conférence à l'autre, et donne l'impulsion nécessaire à l'application des résolutions

adoptées aux conférences (même si l'application et la réalisation de ces résolutions au niveau national est un peu douteuse).

Mais c'est directement le niveau national qui est important car le groupe doit aussi coordonner les activités des divisions linguistiques/géographiques formées pour promouvoir les travaux au niveau national; elle doit encourager les pays et les divisions à participer activement aux travaux et s'efforcer d'assurer l'uniformité des travaux entrepris;

Le groupe crée toute structure nécessaire; il complète les travaux des divisions. Il met au point des programmes appropriés pour aider divers pays et groupes de pays à assurer la normalisation lorsque celle-ci fait défaut;

Le groupe sensibilise les organisations de cartographie à l'importance de l'utilisation de noms géographiques normalisés et assure la liaison avec les organisations internationales traitant de sujets connexes et encourage aussi les divisions à participer aux conférences cartographiques des Nations Unies, régionales ou autres;

Ce qui absolument doit être noté: le groupe travaille au plus haut niveau possible (sur le plan national, international et des Nations Unies) pour relier toponymie et cartographie.

Il diffuse les principes de normalisation et les noms géographiques normalisés, sous forme d'informations pratiques, auprès du plus grand nombre d'utilisateurs possible, en utilisant tous les médias appropriés.

La COMPOSITION

1. Divisions linguistiques/géographiques

Le Groupe d'experts est formé de spécialistes provenant des divisions linguistiques/géographiques nommés par les gouvernements. Il est dirigé par des membres du *Bureau* élus qui guident les travaux du Groupe pendant et entre les sessions.

Dans l'exercice de ses fonctions, le Groupe d'experts bénéficie de l'appui des divisions linguistiques/géographiques.

Il doit être noté que le nombre et la composition des divisions linguistiques/géographiques peuvent au besoin être modifiés.

Chaque pays décide à quelle division il désire appartenir. Un pays peut être membre d'une autre division à condition que la nature de sa participation ne modifie pas le caractère linguistique ou géographique de celle-ci. Un expert peut être invité à assister à des réunions d'autres divisions à titre d'observateur ou de conseiller.

On dit que chaque division qui regroupe plus d'un Etat souverain choisit un expert qui représente l'ensemble de la division aux réunions du Groupe d'experts.

Pour assurer la continuité des travaux, chaque division (comptant plus d'un Etat souverain) devrait choisir un représentant suppléant; d'habitude le représentant de la division travaille en contact étroit avec son suppléant.

Le représentant de la division doit stimuler les efforts de normalisation des noms géographiques au sein de sa division par tous les moyens appropriés (correspondance avec les organismes nationaux de normalisation des noms géographiques et avec les organismes nationaux de topographie et de cartographie, organisation de réunions des experts de la division).

Il a pour tâche de s'assurer que les travaux du Groupe d'experts et l'aide technique (qu'il peut offrir) sont portés à l'attention des États membres de sa division et de signaler à l'Organisation des Nations Unies tout problème qui se pose à l'intérieur de la division.

Pour examiner des questions techniques ou de procédures, une division peut tenir des réunions régionales pendant les Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques ou les réunions du Groupe d'experts.

2. Bureau

Le Groupe d'experts élit les membres du Bureau: un président, un vice-président et un rapporteur.

3. Groupes de travail

Lorsque leur mission est accomplie, les groupes de travail sont dissous. C'est le Groupe d'experts qui détermine s'il y a lieu de proroger leur mandat. Il a le droit (le cas échéant) de désigner de nouveaux groupes de travail et définir leur mandat.

Le président et le coprésident d'un groupe de travail sont élus aux réunions du groupe de travail (selon les modalités que ce dernier aura choisies).

Les groupes de travail suivants ont été créés par le GENUNG:

Noms de pays

Évaluation

Entités extraterrestres

Publicité et financement

Systèmes de romanisation

Fichiers toponymiques et répertoires

Terminologie toponymique

Cours de formation en toponymie

Entités sous-marines et maritimes

Des divisions linguistiques/géographiques du Groupe d'expert:

Division de l'Afrique centrale

Division de l'Afrique orientale

Division du Sud de l'Afrique

Division de l'Afrique occidentale

Division arabe

Division de l'Asie orientale (sauf la Chine)

Division de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique du Sud-Ouest

Division de l'Asie du Sud-Ouest (sauf le groupe arabe)

Division balte

Division celtique

Division de la Chine

Division des langues allemande et néerlandaise

Division de l'Est, du Centre et du Sud-Est de l'Europe
Division de la Méditerranée orientale (sauf les pays arabes)
Division de l'Europe orientale et de l'Asie du Nord et du Centre
Division francophone
Division de l'Inde
Division de l'Amérique latine
Division nordique (Norden)
Division romano-hellénique
Division du Royaume-Uni
Division des États-Unis d'Amérique et du Canada

Publications disponibles suite aux conférences

Pour chaque conférence :

Volume I

inclut le résumé des travaux de la conférence, aussi bien que les résolutions adoptées, l'ordre du jour, les participants, la liste des documents et l'organisation.

Volume II

représente les documents techniques présentés à la conférence.

Le titre, les numéros de vente et l'année de publication sont fournis pour chaque volume.

(1) 1967 - Genève

Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms

géographiques, vol. I, Rapport de la Conférence,

Genève, 4-22 septembre 1967, publication des Nations Unies

(1968).

Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, vol. 2, Travaux de la conférence et documents techniques, Genève, 4-22 septembre 1967, publication des Nations Unies (1969).

(2) 1972 - London

Deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, vol. I, Rapport de la Conférence, Londres, 10-31 mai 1972, publication des Nations Unies (1974)

Deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, vol. II, Documents techniques, Londres, 10-31 mai 1972, publication des Nations Unies (1974).

(3) 1977 - Athènes

Troisième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, vol. I, Rapport de la Conférence, Athènes, 17 août - 7 septembre 1977, publication des Nations Unies (1978).

Troisième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, vol. II, Documents techniques, Athènes, 17 août - 7 septembre 1977, publication des Nations Unies (1981).

(4) 1982 - Genève

Quatrième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, vol. I, Rapport de la Conférence, Genève, 24 août - 14 septembre 1982, publication des Nations Unies (1983).

Quatrième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, vol. II, Documents techniques, Genève, 24 août - 14 septembre 1982, publication des Nations Unies (1987).

(5) 1987 - Montréal

Cinquième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, vol. I, Rapport de la Conférence, Montréal, 18-31 août 1987, publication des Nations Unies (1988).

Cinquième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, vol. II, Documents techniques, Montréal, 18-31 août 1987, publication des Nations Unies (1991).

(6) 1992 - New York

Sixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, vol. I, Rapport de la Conférence, New York, 25 août - 3 septembre 1992, publication des Nations Unies (1993).

Sixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, vol. II, Documents techniques, New York, 25 août - 3 septembre 1992, publication des Nations Unies (1997).

(7) 1998 - New York

Septième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, vol. I, Rapport de la Conférence, New York, 13-22 janvier 1998, publication des Nations Unies (1998).

Réalisations du GENUNG

Depuis la première conférence tenue en 1967, des progrès ont été réalisés avec le soutien des Nations Unies au chapitre de la normalisation des noms géographiques :

- +de nombreux pays se sont dotés de programmes de normalisation;
- +la formation en toponymie a été offerte en diverses langues sur plusieurs continents;
- +certains pays ont publié des lignes directrices et des répertoires géographiques nationaux sur l'utilisation et l'application des noms géographiques;
- +on a adopté des systèmes de romanisation des noms géographiques écrits dans certains autres alphabets;
- +beaucoup de pays ont mis sur pied des bases de données numériques des noms géographiques, souvent dans le cadre de programmes nationaux de cartographie;
- +un premier glossaire et une méthodologie pour la collecte des noms géographiques ont été publiés;
- +on a établi des rapports avec des agences de cartographie et d'hydrographie et avec d'autres organismes pour les inciter à utiliser les noms normalisés.

Qu'est qu'on peut attendre dans l'avenir?

Les noms géographiques sont des éléments de la culture qui évoluent au fil du temps. Le GENUNG a encore beaucoup à faire, en particulier pour régler les nombreuses questions qui sont liées avec la transformation de la carte géopolitique mondiale et la gestion de l'environnement, qui sont de plus en plus importantes.

Dans le cadre des activités plénières et de division, les membres du GENUNG doivent élaborer des programmes qui favoriseront la normalisation des noms géographiques à l'échelle nationale et internationale (comme il a été établi lors des conférences). Ils doivent aussi s'attacher à :

- +rejoindre les pays en développement qui ne disposent pas encore de mécanismes de normalisation, de bases de données (numériques ou manuelles) ou de répertoires géographiques nationaux (en leur offrant formation et assistance technique);

- +élaborer des systèmes de romanisation uniques pour les alphabets qui ne sont pas encore assujettis à un cadre systématique;
- +diffuser les noms officiels nationaux et faire en sorte qu'ils soient plus largement utilisés;
- +publier des outils pertinents à l'intention des membres du GENUNG (par exemple des manuels de formation et un dictionnaire sur la terminologie).

Il est essentiel de reconnaître le rôle de premier plan que joue le GENUNG en tant que tribune susceptible de relâcher les tensions politiques et de contribuer à promouvoir la paix dans le monde.

1.1. Les résolutions adoptées par les Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

Les conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques ont permis d'adopter près de 200 résolutions.

Grâce aux conseils de M. Max de Henseler, ancien secrétaire du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques (GENUNG), les résolutions pour les quatre premières conférences ont été regroupées sous des rubriques générales et documentées pour la cinquième Conférence qui a eu lieu à Montréal en 1987.

Suite à cette conférence, le Secrétariat du Comité permanent canadien des noms géographiques a compilé un condensé qui comprend les résolutions des cinq premières conférences. Plus tard, une nouvelle édition a été préparée, avec l'addition des résolutions de la sixième Conférence. L'édition actuelle inclut les 15 résolutions adoptées à la septième Conférence.

En 1987, on a remarqué que la portée, l'importance et les possibilités d'application des résolutions variaient considérablement. C'est pourquoi, après la cinquième Conférence, le GENUNG a mis sur pied un groupe de travail chargé de leur évaluation. Celui-ci devait évaluer toutes les résolutions en fonction de l'effet notable qu'elles peuvent avoir sur l'état de la normalisation des noms géographiques, tant au niveau national qu'international. La première édition de ce document s'est révélée utile pour ce groupe de travail.

1.2. Septième conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

1. La Septième Conférence est remarquable par la création de la division francophone.

Pendant la conférence on a indiqué que les pays francophones ont en commun une problématique tant du point de vue aponymique que culturel et que le regroupement de ces pays au sein d'une même division pouvait favoriser leur participation aux travaux du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques,

Donc, on a recommandé qu'une division soit ajoutée au nombre des divisions du Groupe d'experts : division francophone.

2. Septième conférence à propos de la Huitième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et vingtième session du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques

Pendant la conférence on a constaté les résultats positifs des travaux accomplis au niveau aussi bien national qu'international par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la normalisation des noms géographiques.

Pendant la conférence et aussi le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques a signalé la nécessité de poursuivre un des objectifs les plus importants:

+le Conseil économique et social doit continuer à soutenir les importants travaux du secrétariat du Groupe d'experts relatifs à la normalisation des noms géographiques.

3. Normalisation des noms géographiques et Conférences cartographiques régionales des Nations Unies

Au cours de la septième conférence on a rappelé que les noms géographiques constituent un élément essentiel de la cartographie, qu'on doit prendre en note

l'évolution rapide de la technologie de l'information géographique, constater l'existence de conférences cartographiques régionales organisées sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et aussi la responsabilité et le mandat conférés par le Conseil économique et social au secrétariat quant à l'organisation de ces conférences,

Il était nécessaire que le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies informe le groupe de travail spécial chargé d'étudier les propositions de réorganisation des conférences cartographiques régionales des Nations Unies des préoccupations du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques et des conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (comme l'a proposé dans sa résolution 2 de la sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique).

4. Normalisation nationale sur la base des usages locaux

Au cours de la conférence on a rappelé les principes relatifs à la collecte des noms géographiques et à leur traitement dans les services compétents, énoncés dans les recommandations de la résolution 4 de la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques,

On a constaté l'effet positif exercé par ces principes sur la normalisation nationale dans de nombreux pays et remarqué que les programmes de normalisation nationale reposent souvent sur les séries de cartes nationales sans tirer parti des recherches menées au sujet de l'usage local actuel et finalement noté que les noms de nombreuses entités qui ne figurent pas sur les cartes n'ont aujourd'hui pas été recueillis et qu'ils risquent donc de se perdre.

On a indiqué que des mesures sérieuses doivent être prises au niveau national pour que les noms qui n'ont pas encore été recueillis soient enrégistrés au moyen des méthodes décrites dans les recommandations susmentionnées.

La normalisation nationale doit s'inspirer de l'usage local actuel des formes aponymiques, recueilli grâce à des travaux sur le terrain.

5. Formats et normes pour l'échange des données aponymiques

Dans la conférence on a noté qu'à sa dix-huitième session, le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques a créé le Groupe de travail des formats et normes pour l'échange des données aponymiques et constaté la possibilité pour les pays d'encourager par des moyens numériques, notamment grâce à Internet, l'usage international de leurs noms normalisés au niveau national,

On a recommandé que les pays peuvent encourager l'usage international des noms normalisés au niveau national grâce à la publication et à l'échange de données aponymiques numériques, en utilisant les normes internationales de codage des textes. Il serait important aussi de favoriser la mise au point d'outils informatiques permettant de faciliter l'échange numérique d'informations sur les noms géographiques.

6. La coopération avec le secteur privé

Pendant la Septième Conférence on a noté qu'il demeure difficile de trouver le financement nécessaire à l'exécution des activités nécessaires du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques, notamment en matière de publication, de diffusion et de formation.

On sait qu'il est fondamentalement nécessaire de diffuser largement les noms de lieux normalisés sur le marché mondial afin qu'ils soient utilisés, entre autres, par les entreprises commerciales, les cabinets de communication et les développeurs de logiciels.

Le secteur privé est disposé à conclure divers accords de financement et de parrainage avec les gouvernements.

On a recommandé de conclure des accords de coopération et de parrainage entre le Groupe d'experts et des entités du secteur privé et aussi que le Groupe d'experts s'emploie activement à faire prendre en charge les activités proposées par les parties intéressées dans le secteur privé.

7. Liste des noms des pays

Le Groupe de travail sur les noms de pays du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques avait soumis à la septième conférence une liste des noms de pays dans la ou les langues officielles de chaque pays (*elle est ajoutée aussi dans l'annexe du travail présent*).

La Section de documentation, de référence et de terminologie du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies publie et met à jour régulièrement un bulletin de terminologie des noms de pays dans les six langues officielles de l'Organisation mais ce bulletin ne contient pas les noms de pays dans la ou les langues officielles du pays.

Il y a certaines différences entre les noms diffusés par la Section de documentation, de référence et de terminologie et les formes recommandées par le Groupe de travail du Groupe d'experts,

Pendant la Septième Conférence on a recommandé que la liste des noms de pays du Groupe d'experts, qui contient les noms dans leur(s) langue(s) officielle(s) et sous leur forme romanisée ainsi que dans les trois langues de travail du Groupe d'experts, soit mise à jour de façon régulière et considérée comme une référence pour toutes les applications cartographiques, aussi bien nationales qu'internationales, publiées en alphabet latin.

8. Normalisation des noms géographiques avec l'aide d'Internet

L'Internet a les possibilités pour faire valoir et concrétiser les objectifs et les résolutions des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.

Il est important que les pays préservent leur patrimoine toponymique et encouragent par tous les moyens possibles, y compris Internet, l'usage international de leurs noms normalisés au plan national.

Pendant la Conférence on a recommandé de créer de sites web (par les pays) pour l'utilisation à des fins diverses:

- a) information sur la normalisation des noms géographiques;
- b) information sur les stages de formation;
- c) la liste des noms normalisés au plan national;
- d) les capacités interactives de répondre aux requêtes concernant les noms géographiques;
- e) facilitation des échanges internationaux de données.

9. L'importance des travaux

Malgré tous les défauts qu'a le système présent, on doit reconnaître l'importance des travaux du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques et des Conférences sur la normalisation des noms géographiques,

On doit prendre en compte que le nombre de fonctionnaires assurant le service de la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques a été ramené de cinq à un et que le seul fonctionnaire qui assure encore ce service est parti à la retraite. Mais la continuité du travail de secrétariat du Groupe d'experts et des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques est essentielle.

Donc, on doit prendre soin à ce que des fonctionnaires dotés des connaissances et de l'expérience requises dans le domaine de la cartographie et/ou de la normalisation des noms géographiques continuent d'être disponibles pour fournir l'appui nécessaire au Groupe d'experts et aux Conférences.

10. Liaison avec l'Organisation internationale de normalisation

Le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques et l'Organisation internationale de normalisation ont des intérêts communs dans plusieurs domaines.

Il est vrai qu'un échange d'information entre les deux entités pourrait favoriser la normalisation des noms géographiques.

Pendant la Septième Conférence on a recommandé au Secrétariat de faire la liaison avec l'Organisation internationale de normalisation afin d'encourager celle-ci à prendre note des résolutions pertinentes adoptées par les Conférences sur la question de la romanisation et suggère que l'Organisation internationale de normalisation soit en liaison avec les Groupes de travail sur les noms de pays.

11. Accès aux documents techniques

Le secrétariat du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques serve de centre de documentation et d'échange.

Mais la collection des documents techniques détenue par le secrétariat du Groupe d'experts est incomplète et il est donc difficile de consulter et de rendre disponible de manière utile et efficace les informations qui s'y trouvent.

Donc, les pays doivent veiller à ce que le secrétariat du Groupe d'experts reçoive les documents qui lui sont nécessaires pour mieux exercer ses fonctions.

On a besoin aussi de l'appui et de l'assistance des pays pour cataloguer et indexer les informations figurant dans les documents techniques qu'ils détiennent, en coordination avec le secrétariat du Groupe d'experts.

En outre on a besoin de l'assistance et de l'appui d'un ou plusieurs pays pour reproduire la documentation sous une forme qui la rende plus accessible pour tous.

1.3. Romanisation – un des instruments pour la normalisation des noms géographiques

Les renseignements fournis par les pays qui n'utilisent pas le système d'écriture latine sont indispensables pour faire avancer les travaux dans ce domaine. Ces pays avaient transmis leur système de romanisation au Groupe d'experts, qui les avaient examinés sous l'angle du bienfondé scientifique et de la réversibilité, en particulier.

Le système conçu à l'issue des consultations avait été présenté à la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques qui l'avait adopté par résolution comme normes des Nations Unies.

Le Groupe suivait depuis lors l'application du système aussi bien dans les populations de la langue originale que dans les communautés de la langue d'arrivée.

Des experts de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée ont offert d'établir ensemble un système de romanisation pour le coréen.

La Division arabe a présenté en détail les propositions de modifications et d'ajouts concernant le système de romanisation adopté par l'ONU pour la transcription de l'arabe. On a expliqué pourquoi il fallait maintenir certaines distinctions dans les formes latinisées, en espérant que des notes explicatives rendraient l'application des systèmes plus facile pour les utilisateurs.

Le Comité iranien pour la normalisation des noms géographiques était doté d'un nouveau groupe de travail chargé de la transcription.

Le Royaume-Uni a présenté le document concernant l'utilisation du système de romanisation adopté par les Nations Unies pour la transcription de l'arabe. Le document donnait une analyse de la stabilité et de la validité du système actuel.

Ce système n'ait pas été adopté par tous les pays non arabophones, les pays des langues d'arrivée y avaient largement recouru.

Des systèmes de romanisation nationaux existaient pour la transcription du biélorusse, du dzongkha, et du maldivien et il était à espérer qu'ils seraient communiqués au Groupe de travail.

1.4. Romanisation/transliteration

L'utilisation correcte des noms de lieux est un élément important pour assurer une communication efficace dans tout le monde. Il est vrai qu'avec une telle utilisation on supporte le développement socio-économique, on conserve l'infrastructure nationale. Pour cela les Nations Unies ont créé le groupe des experts pour les noms géographiques (GENUG). Le groupe assure l'utilisation exacte des noms de lieux et prépare les documents pour les conférences des Nations Unies sur la standardisation des noms géographiques.

Les tâches des groupes de travail: les cours de l'entraînement en toponymie, l'élaboration des données et de la terminologie, des noms des pays et le système de la romanisation.

Le mandat de base de groupe de travail: conclure un accord sur le système de romanisation des noms géographiques proposés par un pays.

- 1) Il faut un temps pour des consultations et aussi des discussions à propos des questions techniques (avec la participation de pays et des membres de groupe de travail). La participation active des employeurs potentiels de la nouvelle système de romanisation est assurée.
- 2) Le groupe s'intéresse si le système de romanisation est basé sur les conditions scientifiques et dans quel niveau le pays l'inclut dans les documents cartographiques.
- 3) Le nouveau système est proposé (en forme de résolution) pour la suivante Conférence sur la standardisation des noms géographiques. Quand la résolution est adoptée, le système de romanisation est devenu le standard des Nations Unies.

La composition de groupe de travail:

(Saudi Arabia)

(Algeria)

(United Kingdom)

(France)

(United Kingdom)

(United States)

(United States)

(Israel)

(Islamic Republic of Iran)

(Estonia)

(Holy See)

(United States)

(Italy)

(United States)

(United Kingdom)

(Poland)

Les systèmes de romanisation:

Les langues dans les systèmes suggérés par les Nations Unies:

Amharic | Arabic | Assamese | Bengali | Bulgarian | Chinese | Greek | Gujarati |
Hebrew | Hindi | Kannada | Khmer | Macedonian Cyrillic | Malayalam | Marathi |
Mongolian (in China) | Nepali | Oriya | Persian | Punjabi | Russian | Serbian | Tamil |
Telugu | Thai | Tibetan | Uighur | Urdu

Les autres langues:

Armenian | Burmese | Byelorussian | Dzongkha | Georgian | Japanese | Kazakh | Kirghiz | Korean | Lao | Maldivian | Mongolian (Cyrillic) | Pashto | Sinhalese | Tajik | Tigrinya | Ukrainian

Les langues qui ont adopté l'alfabet roman récemment:

Azerbaijani | Turkmen | Uzbek

Il existe un glossaire pour la standardisation des noms géographiques en arabe, chinois, anglais, français, russe et espagnol.

Le glossaire de termes pour la normalisation des noms géographiques

Les Nations Unies ont élaboré un glossaire de termes pour que la normalisation des noms géographiques est plus compréhensible et logique. Le glossaire est présenté en plusieurs langues (déjà mentionnées).

Le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques a débattu du glossaire n° 330 : Terminologie employée pour la normalisation des noms géographiques.

Plusieurs problèmes appelant une intervention ont été signalés : le glossaire présentait à la fois des lacunes et des redondances. Par ailleurs, le glossaire n° 330 ne donnait pas d'exemples pour décrire les termes définis, et les définitions laissaient de côté tout ce qui n'était pas en caractères latins ou en langues européennes. Le Groupe d'experts a donc constitué un groupe de travail de terminologie toponymique, placé sous la responsabilité du professeur Naftali Kadmon (Israël). M. Naftali Kadmon était coordinateur du Groupe de travail de la terminologie toponymique du Groupe d'experts des noms géographiques de l'ONU, chargé de l'établissement du Glossaire de termes pour la normalisation des noms géographiques, ainsi qu'éditeur général du glossaire.

Une première version du nouveau glossaire comportait 336 termes en anglais avec

leur définition, assortis d'exemples empruntés à 16 langues et jeux de caractères. Les membres du Groupe de travail l'ont ensuite fortement remanié et enrichi.

La sixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (New York, 25 août au 3 septembre 1992) a recommandé dans sa résolution 11 de maintenir en fonctions le Groupe de travail de terminologie toponymique, en vue de produire un dictionnaire multilingue de terminologie toponymique dans les cinq autres langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, et de demander au Groupe de travail de revoir périodiquement le glossaire et au besoin de l'actualiser.

Plusieurs réunions du Groupe de travail ont permis de modifier à nouveau le glossaire, puis de le soumettre en tant que version 4, comprenant désormais 375 entrées, à la septième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, qui s'est tenue à New York du 13 au 22 janvier 1987.

Un glossaire multilingue se doit de ne pas ignorer certaines différences caractérisant l'usage de termes équivalents. On trouvera donc des disparités dans certaines définitions de tels ou tels termes dans les six langues. Les exemples varient eux aussi dans une certaine mesure, mais les exemples de base, notamment ceux des langues écrites en caractères non latins, ont été repris dans toutes les versions linguistiques du glossaire. Il arrive par ailleurs que les définitions soient légèrement différentes de celles qu'on trouve dans les dictionnaires généraux, du fait qu'elles ont été adaptées spécialement à l'usage toponymique. La présente version du glossaire a été spécialement adaptée à l'usage français de la toponymie.

Dans la version française le mot est présenté d'abord en anglais, après en français et finalement on donne une définition.

Un exemple:

Terme anglais	Terme français	Définition
acronym	acronyme	Sigle constitué de la ou des lettres initiales des différents termes d'une expression, se prononçant comme un mot ordinaire. Exemples : Soweto (South West Townships); Radar; pixel; UNESCO; UNICEF.

2. LA SITUATION DE LA TOPONYMIE EN LETTONIE

En 2000, suite à l'article 11 de la Loi sur la langue officielle, le gouvernement a adopté par décret un règlement (no 294) portant sur la création, l'orthographe et l'emploi des toponymes, dénominations d'institutions, d'organisations non gouvernementales, de sociétés (entreprises) et d'événements. L'article 2 du Règlement sur la création, l'orthographe et l'emploi des toponymes, dénominations d'institutions, d'organisations non gouvernementales, de sociétés (entreprises) et d'événements impose l'usage du letton dans les toponymes de la Lettonie:

Article 2

Les toponymes dans la république de Lettonie sont créés et employés en letton, mais sur le territoire de la côte livonienne ils peuvent être créés et employés aussi en live.

L'article 9 oblige toutes les sociétés publiques à utiliser le letton:

Article 9

Les dénominations des établissements nationaux et municipaux, tribunaux et organismes appartenant à l'appareil judiciaire, sociétés nationales et municipales, ainsi que les entreprises dans lesquelles l'État ou une municipalité détient la plus grande part des biens, établis sur le territoire de la Lettonie, doivent être créés et employés en letton, sauf pour les cas prévus dans d'autres lois; sur le territoire de la côte livonienne, ces dénominations peuvent être créés et employés également en live.

De plus, dans toutes les dénominations, selon l'article 11 du règlement no 294: «Seules les lettres de l'alphabet latin ou letton doivent être utilisées.» Cette mesure a pour effet d'éliminer l'alphabet cyrillique et, par le fait même, le russe. L'article 15 du même règlement autorise l'usage d'une autre langue lorsqu'un événement est organisé

par une institution publique à la condition que la désignation dans la langue officielle soit au premier plan:

Article 15

Si une ou plusieurs langues étrangères sont employées comme langues de travail lors d'événements organisés par des institutions nationales ou municipales, les tribunaux et organismes appartenant à l'appareil judiciaire, par des sociétés nationales et municipales, ainsi que par des entreprises dans lesquelles l'État ou une municipalité détient la plus grande part des biens, la désignation de l'événement peut être conçue dans toutes les langues de travail, mais la désignation dans la langue officielle doit être au premier plan.

La même loi oblige l'État à utiliser le letton dans le texte des timbres et sceaux, ainsi que celui des en-têtes des institutions nationales et municipales, des tribunaux et organismes appartenant à l'appareil judiciaire, des entreprises nationales et municipales et des sociétés dans lesquelles l'État ou une municipalité détient la plus grande part des biens (art. 20).

2.1. Les organismes de suivi linguistique

La république de Lettonie s'est dotée de plusieurs organismes linguistiques dont la Commission de contrôle linguistique et le Centre de la langue officielle incluant le Service d'inspection de la langue officielle, la Commission de certification de la langue officielle, la Commission de toponymie, la Commission de terminologie, l'Institut de la langue lettone, etc.

Le Centre de la langue officielle, créé en 1992 et rattaché au ministère de la Justice, doit veiller à la qualité de la langue lettone au sein des organismes de l'État, notamment en ce qui a trait aux règles d'écriture, et au besoin recourir à des inspecteurs et des experts pour ce faire; il doit aussi favoriser la recherche scientifique sur la langue lettone, développer et coordonner l'enseignement de la langue officielle, réviser les manuels d'enseignement et promouvoir le letton dans le monde. Le Centre de la langue officielle est le véritable organisme chargé de la mise en application de la législation linguistique, notamment la *Loi sur la langue officielle*. Selon la réglementation no 293 (2000) précisant les statuts du Centre de la langue officielle, l'article 5 énumère ainsi les fonctions du centre de la langue officielle:

- soumettre des propositions pour apporter des améliorations à la législation concernant la langue officielle;
- réglementer l'emploi de la langue officielle dans les domaines de la vie nationale et publique selon les cas prévus par la législation;
- promouvoir développement de la culture et de l'emploi de la langue lettone;
- analyser la situation linguistique du letton et la dynamique des rapports sociolinguistiques;
- faire avancer l'environnement culturel de la langue, en portant une attention particulière à la restauration et la protection de noms de lieu typiques pour le pays;
- fournir des consultations sur des questions relatives à la langue lettone;
- fournir des codes sur l'orthographe des noms personnels;

- expliquer et vulgariser les principes de base du fonctionnement des langues en Lettonie;
- organiser le développement et la publication de documents méthodologiques et d'information;
- organiser des tests de connaissance de la langue officielle;
- surveiller la mise en oeuvre de la Loi sur la langue officielle et d'autres actes nationaux normatifs concernant l'emploi la langue officielle, et entreprendre certaines activités pour protéger les intérêts de la population dans le cas où la Loi sur la langue officielle et autres actes normatifs ont été violés.

C'est par la Commission de contrôle linguistique que le Centre de la langue officielle doit assurer un suivi auprès des citoyens qui violent la loi ou qui s'en plaignent. En ce sens, la Commission, au moyen de ses inspecteurs, peut intervenir à tout moment et infliger des amendes et obliger les organismes et citoyens coupables des infractions à se conformer à la loi. Le Centre de la langue officielle a chargé un ensemble d'«inspecteurs» de veiller à l'application de la loi; il dispose aussi d'une commission destinée à définir, préciser et unifier l'usage des noms propres géographiques, ainsi que d'une commission d'experts dont le but est de fixer le «bon usage» du letton et d'assurer son développement au moyen de recherches et d'un service de consultation chargé de répondre au public pour des questions d'ordre linguistique (correction syntaxique, stylistique, lexicale, terminologique). Cependant, plusieurs spécialistes considèrent que les moyens financiers mis en oeuvre sont nettement insuffisants, voire dérisoires, compte tenu des objectifs poursuivis.

Une Commission de toponymie a été créée en vertu du *Règlement du Conseil des ministres de la république de Lettonie relatif à la Commission de toponymie* (4 juin 1992). L'article 1 du *Règlement sur l'usage de la langue officielle dans les raisons sociales et les informations destinées au public* (4 novembre 1992) précise que les toponymes sont en letton et que leur orthographe doit être conforme aux règles établies par la *Commission de toponymie* (créée le 4 juin 1992). L'article 18 de *la Loi sur la langue officielle* de 2000 impose l'usage des noms lettons dans la toponymie:

Article 18

1) Dans la république de Lettonie, les noms de lieu sont créés et employés dans la langue officielle.

2) Les noms des institutions publiques, des organisations bénévoles et des entreprises (ou sociétés) fondées sur le territoire de la Lettonie sont créés et employés dans la langue officielle, sauf pour les cas prévus en vertu d'autres lois.

3) Les noms des événements mentionnés à l'article 11 de la présente loi sont créés et employés dans la langue officielle, sauf pour les cas prévus en vertu d'autres lois.

4) Dans le territoire du littoral live, les noms de lieu et les noms des institutions publiques, des organisations bénévoles, des entreprises (ou sociétés), ainsi que les noms des événements tenus sur ce territoire, sont créés et employés aussi en live.

5) La création et l'emploi des désignations sont autorisés par règlement par le Conseil des ministres.

En Lettonie, l'un des problèmes vient du fait que les russophones écrivent leur langue avec l'alphabet cyrillique. Or, le règlement ordonne que, dans tous les documents officiels, les noms et prénoms de personnes sont obligatoirement écrits en alphabet latin et doivent respecter les règles orthographiques du letton. La réglementation ne concerne pas l'usage privée des noms et prénoms (patronymes).

2.2. Les organismes de contrôle géographiques

Le service cadastral

QU'EST CE QUE LE CADASTRE?

Le cadastre est un inventaire public, arrangé de manière méthodique, de données concernant les propriétés au sein d'un certain pays ou district, basé sur un relevé de leurs limites. Des propriétés de ce genre sont identifiées de manière systématique au moyen d'une désignation distincte. Les limites de la propriété et l'identificateur de la parcelle sont normalement indiquées dans des cartes à grande échelle, qui, conjointement avec les registres, peuvent indiquer pour chaque propriété séparée, la nature, la taille, la valeur et les droits légaux associés à la parcelle. Le cadastre donne des réponses aux questions où et combien.³

Le service cadastral de la République de la Lettonie est une institution gouvernementale, qui assure l'enregistrement des biens immobiliers et la diffusion de l'information respective sur le territoire géographique du pays.

Si quelque chose change dans le système des biens immobiliers, le service cadastral doit être informé.

Il est important de noter que cette institution assure également la coordination de l'élaboration des systèmes de l'information géographique. Elle doit assurer que cette information soit accessible aux personnes morales et physiques.

Le service élabore la base technique.

À propos de terre et les biens immobiliers on reconnaît comme officielle seulement l'information qui est produite par le service cadastral.

Le système numérisé de l'information est produit et maintenu seulement par le service cadastral.

³ http://topo.epfl.ch/MO_cours/siteweb/FIG/CAD2014.htm

2.3. La position de la Lettonie au sein de l'ONU

Pendant la septième conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques La Lettonie a souligné l'importance des dictionnaires de noms de lieux lettons. Son message était concentré sur l'histoire des dictionnaires depuis le XVII^e siècle. Le premier dictionnaire des noms de lieux habités avait été "Noms de lieux lettons" (1922-1925). L'élaboration des fonds de carte avait commencé en 1993, et 130 feuilles avaient été réalisées (800 à 1500 noms par feuille). Ce qui est le plus important, ce que le but était de mettre en place une base de données numériques nationale. Une base de données informatisées est en cours d'élaboration. La Lettonie comptait rédiger des dictionnaires toponymiques normatifs et aussi des dictionnaires toponymiques régionaux et locaux.

Dans son rapport la Lettonie a fait savoir que son paysage toponymique est très complexe car il contient des noms en quatre langues: livonien, allemand, russe et letton. Les aspects allemands et russes avaient été remplacés par le letton. Les noms livoniens étaient acceptés, surtout à des fins historiques, et les noms en dialecte latgalien aussi. Le problème principal est la normalisation des noms des villages.

La Lettonie a déjà informé sur un stage international de formation à la toponymie organisé par la Division balte du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques. Ce stage avait porté sur la normalisation nationale, la normalisation des noms de lieux dialectaux et le traitement informatique des données.

On doit noter que la Division balte a présenté un résumé de ses réunions et de ses actions. Des membres de la Division avaient participé comme observateurs aux réunions de la Division des pays nordiques et de la Division de l'Europe orientale et

de l'Asie du Nord et du Centre. La Division balte a indiqué que de nombreux efforts avaient porté sur la formation.

2.4. Le fonds historique complexe: un épisode de l'histoire de la poste en Lettonie⁴

Jusqu'au 18 novembre 1918, qui est la date de sa première indépendance, la poste à Riga et dans toute la Lettonie (*Latvia / Latvija / Lettland*) était entièrement administrée par la Russie.

Les timbres russes en Kopeck & Rouble y ont eu cours à partir de décembre 1857. Ils étaient oblitérés avec des cachets avec alphabet cyrillique et calendrier julien.

On peut constater une petite curiosité : la première ligne télégraphique de l'empire de Russie fut installée en Lettonie.

Lettre de Liebau (Liepaja) à Paris du 4 novembre 1866

Cette lettre est adressée aux "Gebruderer von Rothschild" (frères Rothschild) à "Paris".

Partie du port balte de Liebau (désormais Liepaja), elle a transité six jours plus tard par le port lituanien de Memel / Klaïpėda alors en Prusse. Il lui faudra encore 9 jours pour atteindre Paris où les sympathiques banquiers l'ont récupéré en poste restante.

Le cachet "Aus Russland" ("en provenance de Russie") a été apposé par la poste prussienne probablement à Memel.

Le cachet "P. 38." n'indique pas que les postiers de 1866 étaient d'un très bon calibre mais que la lettre a quitté la Prusse par Sarrebruck / Saarbrücken.

Bizarrement, alors que cette ville est située sur la frontière française à proximité de Metz, le cachet indique une entrée en France par la localité belge d'Erquelines près de

⁴ <http://www.kelibia.fr/>

Jeumont dans le Nord. De ce fait, ce pli a très probablement traversé le Luxembourg puis la Belgique (au lieu d'un trajet plus direct vers Paris).



2.5. La Lettonie vers 1860

Fondée au terme d'une croisade par l'ordre allemand des chevaliers Porte-Glaive en 1200, la Lettonie (*Latvija / Latvia / Lettland*) fit successivement partie du Royaume de Pologne (au XVIème siècle), du Royaume de Suède (au XVIIème siècle) et de l'Empire de Russie (à partir du XVIIIème siècle). Le tsar était intéressé par les ports baltes de Riga, Ventspils / Vindau & Liepaja / Liebau libres de glace en hiver.

Toutefois au XIXème siècle, les lettons, loin d'être bornés, surent résister par différentes associations politiques et culturelles à la russification rampante de leur pays. Le mouvement des Jeunes Lettons (*Jaunlatviesi*) fut particulièrement actif entre 1850 et 1870. Il refusa le contrôle russe sur la culture mais aussi en 1855 la germanisation de l'intelligentsia locale.

La Lettonie, à l'instar de la Lituanie & de l'Estonie, connut une brève indépendance entre les deux guerres mondiales avant d'être intégrée de force à l'Union Soviétique avec la complicité de l'Allemagne nazie.



Sur cette carte française (de 1843), la Lettonie apparaît totalement intégrée à l'Empire de Russie comme provinces de "Courlande" et de "Livonie".

La toponymie est fortement germanique car la noblesse lettonne était composée surtout de luthériens allemands : "Mittau" est devenu depuis Jelgava et "Vindau" Ventspils.

La capitale de la Lettonie – Riga - a été fondée en 1201 par l'évêque croisé allemand Albert de Buxhövdén.

Vers 1860, la monnaie de Russie (le Rouble) était utilisée en Lettonie. Le Lat divisé en Santimi a cours depuis l'indépendance retrouvée de 1991 en attendant une probable affiliation à l'Euro.

3. L'IMAGE DE LA LETTONIE DANS LES BASES DES DONNÉES SUR LE NET

3.1. Bougainville

C'est une base de données des exonymes de langue française.

Si on veut connaître le monde, il est logique si on sait comment dénommer les noms des lieux des autres pays (ces noms des lieux français sont apellés les exonymes). Pour cette raison la Division francophone du GENUNG a crée une base de données des exonymes français.

Saint –Petersbourg, Nouvelle Orleans et Londres sont des exonymes français des noms locaux correspondants [Санкт Петербург (nom russe), New Orleans (nom americain) et London (nom anglais)].

On apelle les noms locaux usuels les endonymes.

C'est pourrait être très utile pour les locuteurs non francophones de savoir comment on écrit les noms des pays ou des villes (qui n'est sont pas situés dans le territoire français) dans la langue française. Aussi les francophones peuvent obtenir l'information sur les noms officiels locaux des lieux étrangers

L'idée de cette base était d'en faire un outil de consultation tres pratique et mettre en evidence les noms français usuels et les noms locaux usuels. Pour accéder à l'information, le chercheur doit utiliser des clefs qui sont montrés dans le site.

LES DÉFAUTS.

1. Malgré qu'il soit recommandé de consulter la description des paramètres de recherche et des autres champs de la base de données, aussi le mode d'emploi du moteur de recherche, il n'est pas possible de faire cette consultation.

La description et le mode d'emploi ne sont pas accessibles au lecteur. En cliquant sur les noms "description" et "mode d'emploi", il apparait toujours le message suivant:

“Il se peut que la page que vous recherchez ait été supprimée, qu'elle ait changé de nom ou encore qu'elle ne soit pas disponible actuellement. Vous serez redirigé vers la page d'accueil du site de la Division francophone”

2. La quantité des noms géographiques lettons est très petite. Parmi les mots trouvés sont, par exemple, Riga, Daugava (le nom français pour Daugava est “Dvina Occidentale”) et Latvija.

Il n'est pas clair comment les auteurs de cette base des données ont classifié les mots:

< dans le champ de recherche “nom français” on peut écrire et trouver le mot “Riga” et ensuite dans le tableau suivant il apparaît le nom local (Rīga):

TABLEAU 1:

Nom franc.	Article-	Genre-	Variante française	Classe de l'entité-	Nature de l'entité-	Pays	ISO Pays-	Nom local-	Langue-	ISO Langue-	Remarque
Riga				Lieu habité	Capitale	Lettonie	LV	Rīga	letton	lav	Le Golfe de Riga, partagé entre la Lettonie au sud et l'Estonie au nord, se dit, en letton, Rigas Juras Līcis (tirets sur i, u, premier i) et Riia laht en estonien.

< mais dans le champ de recherche “nom local” il n'y a pas ni de “Riga” ni de “Rīga”.

On pourrait supposer que c'est un principe du système, mais un autre fait contredit cette supposition: dans le champ de recherche "nom français" on trouve le mot "Lettonie". Mais la différence avec l'entrée *Riga* est telle que dans ce cas on trouve "Latvija" dans le champ du "nom local".

TABLEAU 2:

Nom français	Art.	Genre	Var. franç.	Classe de l'entité	Nature de l'entité	Pays	ISO Pays	Nom local	Langue	ISO Langue	Remarque
Lettonie	la			Région administrative	Pays	Lettonie	LV	Latvija	letton	lav	"Le nom officiel du pays est Latvijas Republika (République de Lettonie). La forme Latvie, quelquefois utilisée, est calquée sur l'anglais, à vrai dire plus proche de la forme originelle; cette forme est cependant fautive."

1. D'abord une petite confusion est créée par le fait qu'il existe un champ de recherche "nom local" et aussi dans les tableaux on voit la catégorie "nom local".
2. Il pourrait être difficile pour les clients de ce site de s'orienter et comprendre pourquoi on mentionne un nom dans un champ de recherche mais l'exclut dans un autre (l'exemple avec "Riga" et "Rīga").

LES ASPECTS POSITIFS.

Malgré la petite quantité des noms géographiques lettons, il faut applaudir les efforts des auteurs qui tâchent de représenter au moins les unités principales.

MAIS:

On peut considérer cette ressource comme pratique si:

- 1) Elle est en développement constant
- 2) Elle ne se borne pas avec les mots qui sont inclus jusqu'à présent
- 3) Les clefs de l'utilisation et l'accessibilité au lecteur sont améliorés

Le dernier aspect est d'une importance vitale car le chercheur et l'utilisateur d'abord juge le confort et l'utilité de ce site d'internet et juste après il observe le contenu.

Dans ce cas les principes (les clefs) de l'utilisation de Bougainville sont claires:

Nom français	<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/> N'afficher que les champs renseignés
Nom local	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Afficher tous les champs
Classe de l'entité	<input type="text"/>	
Nature de l'entité	<input type="text"/>	
Langue	<input type="text"/>	
Pays	<input type="text"/>	
Code ISO du pays	<input type="text"/>	

Rechercher

Nouvelle_recherche

On peut trouver le mot en français (“Nom français”) et il est possible de se renseigner comment on denomme ce mot dans le pays ou se trouve l’objet cherché (en utilisant “Nom local”).

On propose aussi “Code ISO” qui est très commun dans les bases des données (Bougainville n’est pas la seule où on peut chercher les éléments d’après ce code).

Mais si les principes de l’utilisation sont claires, le contenu et la quantité des noms géographiques pourrait être plus large (et l’exemple avec “Riga” montre que la qualité peut être meilleure).

Conclusion sur Bougainville.

Comme traducteur je souhaite que les auteurs ajoutent plus d’unités géographiques lettones. Si j’utilise cette source, donc, je veux trouver plutôt les noms des objets spécifiques (les noms des petites villes, des petites rivières).

Jusqu’à présent on peut trouver seulement les noms géographiques principales et constater que Daugava est représenté comme “Dvina Occidentale”. Normalement on le nomme comme Daugava même dans les langues étrangères.

S’ il y a des problèmes avec “Dvina Occidentale”, donc, on peut aussi réfléchir dans Bougainville sur le nom de Daugavpils qu’on peut appeler “Dinaburga” ou “Dünaburg”. Parfois c’est la traduction du russe qui a la priorité (par exemple, “Dvina Occidentale” se trouve sur le territoire de plusieurs pays [d’où le problème de choix]).

Aussi, dans la langue allemand Daugava est appelé comme “Düna” et parfois dans la langue russe seulement “Двина”.

Si on prend en considération les principes, la deuxième ville de Lettonie - Daugavpils - (d’après la population) – mérite d’être incluse dans la liste des noms géographiques lettons. La raison principale – les noms différents qu’on utilise pour Daugavpils.

Bien sûr, Daugavpils n'est pas le seul nom géographique letton qui a plusieurs noms. Donc, il faut observer et constater tous les noms de ce genre et établir une liste complète.

3.2. Guajara

Dans le site on écrit:

La liste des États indépendants est conforme à celle établie par la commission de toponymie de l'ONU - hormis la présence de Taiwan. Elle ne doit donc pas être modifiée même si elle s'écarte de certains usages - sauf modifications de nom postérieures à ce document. Les territoires non indépendants ne sont pas reproduits dans cette liste. En outre, seule la forme courte du nom est utilisée, la forme complète pouvant être retrouvée sur la fiche du pays.

La fiche de la Lettonie se présente comme suit⁵:

La Lettonie est un pays d'Europe situé sur la rive orientale de la mer Baltique. C'est l'un des trois états baltes, encadré par les deux autres, la Lituanie au sud et l'Estonie au nord. République soviétique jusqu'en 1991, elle a aussi des frontières à l'est avec la Russie et la Biélorussie.

Politique

Le parlement letton, **le Saeima**, est unicaméral et comporte 100 sièges. Il est élu au suffrage universel direct tous les quatre ans. Les élections présidentielles ont lieu séparément, tous les quatre ans également. Le président nomme un premier ministre, qui forme avec son cabinet l'exécutif du gouvernement.

Géographie

Capitale: Riga (915 000 h.)

La population est composée à 57,6% de Lettons, à 29,6% de Russes, à 4,1% de Biélorusses et de 2,7% d'Ukrainiens.

⁵ http://www.guajara.com/wiki/fr/wikipedia/li/liste_des_pays_du_monde.html

La Lettonie est divisé en 26 **cantons** appelés **les rajons**. Sept villes ont un statut particulier.

TABLEAU 1:

• Aizkraukles	• Limbazu
• Aluksnes	• Ludzas
• Balvu	• Madonas
• Bauskas	• Ogres
• Cesu	• Preilu
• Daugavpils	• Rezekne
• Daugavpils	• Rezekne
• Dobeles	• Riga
• Gulbenes	• Riga
• Jekabpils	• Saldus
• Jelgava	• Talsu
• Jelgava	• Tukuma
• Jurmala	• Valkas
• Kraslavas	• Valmieras
• Kuldigas	• Ventspils
• Liepaja	• Ventspils
• Liepaja	• Vilani

- 1) Ici n'est pas clair pourquoi plusieurs villes sont mentionnées deux fois (malgré le fait qu'on dit qu'elles ont un statut particulier). Aussi, on mentionne que sept villes ont un statut particulier mais dans la liste seulement six villes sont nommées deux fois. On peut poser la question – quelles et combien sont ces villes? Avec cela, il n'est pas expliqué de quel statut particulier on parle. On peut supposer que le statut particulier est attribué aux villes qui sont mentionnés deux fois mais selon la logique on ne peut pas trouver aucun principe selon lequel les villes sont partagées.
- 2) Si on mentionne "Aizkraukles" rajons, donc, il est logique qu'on doit aussi écrire "Liepajas" rajons, mais dans la liste le principe est différent (le même pour Jelgava, Rezekne, Riga). Les exceptions sont Daugavpils et Ventspils – dans la première personne l'écriture de la ville et de *rajons* est égale.
- 3) On n'utilise pas les signes diacritiques (mais c'est n'est pas une surprise car dans la plupart des bases des données les signes diacritiques n'apparaissent pas [au moins en écrivant les mots lettons])
- 4) La présence de "Vilani" n'est pas justifié (Vilani n'est pas *rajons* et cette ville n'est pas un centre administratif non plus)

- 5) Malgré que “Jurmala” est une des plus grandes villes de la Lettonie, on ne l’attribue jamais le statut de *rajons* (donc, sa présence dans la liste n’est pas justifiée)
- 6) Ici se pose une des questions fondamentales - quelle forme grammaticale doit représenter le toponyme letton : génitif ou nominatif ? Aussi – il serait mieux si on écrivait, par exemple, chaque nom de la ville (*Balvi*) et ensuite comment on écrit ce mot avec le *rajons* (*Balvu rajons*). Le même principe pour *Cesis*, *Tukums* et plusieurs autres villes.

Si (dans ce contexte) on compare la situation de la Lettonie avec celle de l’Estonie, donc, à propos des “régions” il y a plus de clarté.

Par exemple, dans *Wikipedia* on dit que L’Estonie comprend 15 régions administratives, appelées *maakonnad* (au singulier *maakond*) — le *-maa* signifie *pays* ou plus précisément *terre*.

Aussi l’orthographe en estonien se diffère de celle en français:

- [Région de Harju](#) (en estonien *Harjumaa*)
- [Région de Hiiu](#) (en estonien *Hiiumaa*)
- [Région du Viru Oriental](#) (en estonien *Ida-Virumaa*)
- [Région de Järva](#) (en estonien *Järvumaa*)
- [Région de Jõgeva](#) (en estonien *Jõgevumaa*)
- [Région de l'Ouest](#) (en estonien *Läänemaa*)
- [Région du Viru Occidental](#) (en estonien *Lääne-Virumaa*)
- [Région de Pärnu](#) (en estonien *Pärnumaa*)
- [Région de Põlva](#) (en estonien *Põlvumaa*)
- [Région de Rapla](#) (en estonien *Raplumaa*)
- [Région de Saare](#) (en estonien *Saaremaa*)
- [Région de Tartu](#) (en estonien *Tartumaa*)
- [Région de Valga](#) (en estonien *Valgumaa*)
- [Région de Viljandi](#) (en estonien *Viljandimaa*)
- [Région de Võru](#) (en estonien *Võrumaa*)

Si on compare ses noms géographiques estoniens avec les noms des régions lettons, on voit que les estoniens ne créent pas plus de difficultés et indiquent les deux formes morphologiques du nom après avoir expliqué le sens et la formation des constituants.

Mais les noms des régions (les *rajons*) de la Lettonie restent inchangés (dans la langue française). Le letton est perçu ici comme le signe du pluriel français.

On peut supposer que les étrangers (qui ne connaissent pas la culture estonienne) peuvent avoir beaucoup de difficultés d'identifier, par exemple, la région de *Ida-Virumaa* et aussi pour les estoniens il ne serait pas facile de comprendre que région de *Läänemaa* en français s'appelle *Region de l'Ouest*.

Donc, ces exemples estoniens illustrent que non seulement la Lettonie a beaucoup de problèmes avec la traduction et l'interprétation des mots géographiques, mais aussi nos voisins sont touchés par certaines inconvenances (malgré qu'elles sont différentes de celles de la Lettonie).

Si dans le cas estonien les problèmes sont plutôt liés avec la traduction et la reconnaissance des mots, les lettons sont touchés par la manque de la précision (l'exemple de Vilani) et la non-conformité des faits.

Encore, dans le même contexte il est important de préciser quand on utilise le nom "région" et quand on utilise "canton". Dans la plupart des cas le mot *région* est utilisé pour les quatre régions historiques de la Lettonie (Zemgale, Kurzeme, Latgale, Vidzeme) et le mot *canton* – pour les 26 districts qui représentent la subdivision de la territoire de la Lettonie.

Avec cela, les entités de la Lettonie sont divisées en villes (*pilsēta*), communes (*pagasts*) ou communautés de communes (*novads*).

Chaque subdivision a une sphère d'influence sur les différents aspects du service public et perçoit une partie des impôts sur le revenu (payés par les personnes enregistrées dans la subdivision).

Maintenant la situation va changer (c'est très vraisemblable) quand on va adopter la réforme régionale. Malgré que ce projet se trouve dans "l'appareil gouvernemental" presque 18 ans, le progrès est très petit et les discussions étaient presque éternelles. Pour le moment il est envisagé de terminer la réforme avant les élections municipales qui auront lieu en 2009.

Non seulement la réforme régionale mais aussi la problématique liée avec la division du territoire de la Lettonie demande une forte participation et coopération de la part de Ministère du développement régional avec les autres institutions et ministères (il est évident qu'il manque une instance qui peut coordonner tous les efforts).

Dans *Guajara* on trouve l'information supplémentaire (sur notre pays) qui est liée avec le domaine politique mais représente la même attitude qu'envers les noms géographiques.

On écrit:

Présidente: Vaira Vike-Freiberga

Premier ministre: Einars Repse

Si le site dit que l'information est conforme à l'ONU, c'est un peu bizarre de laisser Einars Repse comme premier ministre de la Lettonie.

Si on souligne que le site est conforme aux standards de l'ONU, donc, il serait souhaitable de satisfaire la confiance qu'a le lecteur qui visite ce site.

Sinon, le lecteur va perdre la confiance non seulement pour ce site, mais aussi pour l'ONU.

Le seul et unique indicateur de la qualité est la confiance de lecteur et le confort qui est proposé par une ou l'autre base des données. Si un des faits est incorrect, donc, il est logique qu'apparaissent les doutes sur le reste.

3.3. Corela

CORELA est une revue de sciences du langage et disponible entièrement en ligne. Elle peut accueillir toute proposition qui relève les domaines de la linguistique.

C'est une revue en accès libre.

L'objectif – de développer les discussions scientifiques et théoriques. On peut dire que le matériel à l'accès électronique facilite la publication, la diffusion et surtout l'accessibilité.

CORELA est comme une banque de connaissances mais le plus important est qu'elle encourage les discussions.

Il est vital que chaque intéressé peut participer à l'élaboration de la revue et proposer ses idées et l'information. Ça donne un sentiment d'appartenance et une conscience qu'il est possible de contribuer au développement de la linguistique.

LE TRAITEMENT LEXICOGRAPHIQUE DES NOMS PROPRES

Les noms propres est une problématique qui est touchée dans CORELA. Donc, les discussions ne sont pas seulement sur les thèmes concrets, mais aussi à propos de la toponymie en général. On dit que le traitement lexicographique des noms propres est une problématique qui mérite d'être explorée.

Il existe pour les noms communs beaucoup de dictionnaires électroniques ou sous forme du papier, mais la situation avec les noms propres n'est pas si brillante (particulièrement dans le contexte multilingue). Parfois même l'information qui est donnée sur un nom propre ne correspond pas aux besoins de l'utilisateur, de chercheur ou d'un traducteur.

L'orthographe des noms communs est normalisée dans la plupart des langues mais ce n'est pas le cas avec les noms propres (leur normalisation est fluctuante).

Les classifications sont restrictives. Elles comptent parmi les noms propres les anthroponymes ou noms de personne et les toponymes ou noms géographiques (mais en délaissant les noms d'institutions, les noms d'artefacts comme les titres d'œuvres

ou les noms de marques ainsi que les noms d'événements comme les commémorations, les fêtes ou les cyclones).

CORELA présente un nombre d'articles qui s'inscrivent dans une perspective multilingue (en reflétant le statut transnational et transculturel du nom propre).

C'est plutôt un traitement linguistique et pas encyclopédique.

L'article qui représente un bon exemple est "Multilingual person name recognition and transliteration" (écrit par Bruno POULIQUEN, Ralf STEINBERGER, Camelia IGNAT, Irina TEMNIKOVA, Anna WIDIGER, Wajdi ZAGHOUBANI et Jan ŽIŽKA).

Les auteurs présentent un outil de repérage des noms de personnes en utilisant les articles de la presse. C'est la façon d'après laquelle on peut reconnaître les différentes variantes d'un même nom.

Les auteurs identifient des variantes de noms à travers les langues et systèmes d'écriture - grec, cyrillique et arabe compris. Étant donné que le contexte est multilingue, ils utilisent une représentation interne standard de chaque nom ainsi qu'une même mesure de similarité (au lieu de se baser sur l'approche bilingue habituelle de la translittération).

Ce système fait partie d'un outil plus général qui analyse environ 15.000 articles de journaux chaque jour. Le but est de regrouper les documents similaires (dans une même langue et aussi dans les langues différentes).

TABLEAU 1: Un aperçu d'un nom d'une personne reconnu dans plusieurs langues (l'orthographe différente se réfère au même personne). Les noms en italiques (qui précèdent le nom de personne) sont très importants dans ce contexte particulier:

TABLEAU 1:

<i>Language</i>	<i>text</i>
English	...death of <i>former Prime Minister Rafik Hariri</i> , blamed by many op
Spanish	...asesinato del <i>exprimer ministro Rafic al-Hariri</i> , que la oposición
French	...l'assassinat de l' <i>ex-dirigeant Rafic Hariri</i> et le départ du chef
Dutch	na de moord op <i>oud-premier Rafiq al-Hariri</i> gingen gisteren bij
German	... <i>libanesischen Regierungschef Rafik Hariri</i> vor einem Monat w
Slovene	danjega <i>libanonskega premiera Rafika Hariri</i> . Libanonska opoz
Estonian	möödumisele <i>ekspeaminister Rafik al-Hariri</i> surma põhjustar
Arabic	... اغتيال رئيس الوزراء السابق <i>رفيق الحريري</i> بأياد يهودية وما حدث سابقا ...
Russian	... <i>Бывший премьер-министр Ливана Рафик Харири</i> , котор

1.

- 1) L'utilisation du nom ex-premier ministre se varie dans les langues différentes:
 - en anglais, espagnol, estonien ou en néerlandais on utilise le le nom qui caractérise plutôt les fonctions de monsieur Hariri et emploie le nom premier ministre qui s'accompagne avec "former", "ex" ou "oud"
 - 2) En français on ne mentionne pas les fonctions de Hariri mais seulement souligne qu'il était le chef d'état
 - 3) En allemand, slovène et russe on dit dans quel pays Hariri était premier ministre
 - 4) On peut dire qu'en russe l'information est la plus complète car les auteurs de l'article mentionnent les fonctions de Hariri et aussi dans quel pays il exerçait ses fonctions (donc, si on juge d'après l'information que peut recevoir le lecteur, le variante russe est le meilleur).

2.

- 1) L'utilisation du nom de l'ex-premier ministre libanais Rafik Hariri est distinctive si on analyse chaque langue:

a) En anglais, allemand, estonien et russe on écrit ‘‘Rafik’’ avec ‘‘k’’. En slovène c’est pareil (seulement ‘‘a’’ est ajouté à la fin)

b) En espagnol et français ‘‘Rafic’’ est écrit avec ‘‘c’’ à la fin

c) Le plus révolutionnaire c’est le néerlandais qui utilise ‘‘Rafiq’’

2) Trois langues utilisent ‘‘al’’ entre le nom et le prénom: espagnol, néerlandais et estonien

3) C’est un peu surprenant, mais le nom de l’ex-premier ministre libanais est presque partout utilisé de la même manière (sauf slovène ou on écrit ‘‘Haririja’’).

TABLEAU 2: Les règles simplifiées pour construire un modèle qui reconnaît tous les déclinaisons possibles d’un nom mentionné dans un texte russe:

TABLEAU 2:

Ending	Pattern	Example
-а	а ы и е у ой	Никита Никиты Никите Никиту Никитой <i>Nikita Nikity Nikite Nikitoy Nikitu</i> Ольга Ольги Ольге Ольгу Ольгой <i>Oljga Oljgi Oljge Oljgu Oljgoj</i>
-я	я и ю е ей ёй ю	Илья (<i>Ilja</i>) Ильи Илье Илью Ильёй Дарья (<i>Darya</i>) Дарьи Дарье Дарью Дарьей
-ь	ь и ью я ю ем е	Любовь (<i>Lyubovj</i>) Любви Любовью Игорь (<i>Igorj</i>) Игоря Игорю Игорем Игоре
-й	й я ю ем е и	Андрей (<i>Andrey</i>) Андрея Андрею Андреем Андрее Анатолий (<i>Anatolij</i>) Анатолия Анатолию Анатолием
-ел	ел ла лу лом ле	Павел (<i>Pavel</i>) Павла Павлу Павлом Павле
-ев	ев ьва ьву ьвом ьве	Лев (<i>Lev</i> translated as ‘Leo’) Льва Льву Львом Льве
-о -у -е -э -и	- (not declined)	Марко (<i>Marko</i>) Мари (<i>Mari</i>) - French ‘Marie’ Андрэ (<i>Andre</i>)
Default case: consonants	а у ом ем е	Иван (<i>Ivan</i>) Ивана Ивану Иваном Иване Джордж (<i>Dzhordzh</i>) Джорджа Джорджу Джорджем <i>English. ‘George’</i>

1. Dans le tableau on voit la manière comment on peut utiliser différents noms de personnes dans les différentes déclinaisons
2. Bien sûr, on ne peut pas négliger les différences qui surgissent dans le système d'écriture cyrillique et dans le système latin. Mais c'est surtout l'interprétation des mots qui est importante.
 - a) Les déclinaisons proposés pour le mot "Nikita" sont un peu bizarres. En admettant qu'il est possible d'utiliser dans les textes les mots "Nikity" et "Nikite", on voit rarement ce pratique en réalité. Souvent les noms russes sont écrits en une seule manière (par exemple "Nikita" comme "Nikita" et pas autrement).
 - b) En voyant ce tableau comme expérimental, il est intéressant d'observer comment on peut traiter les différents noms de personnes si on les analyse d'après les déclinaisons.
 - c) Aussi adapter les noms étrangers (par exemple, "George" ou "Andre") à la langue russe n'est pas une tâche facile et il faut être prudent
3. Un peu surprenante est l'orthographe qui est proposé pour certains mots: "Andrey" pour "Андрей" et surtout "Leo" pour "Lev". On peut supposer que ces sont seulement des cas particuliers et très rares parce que dans la pratique "Андрей" est écrit comme "Andrei" et "Lev" comme "Lev".
4. En concluant sur ce tableau – il faut être critique et accepter ces exemples juste comme propositions (qui peuvent être standardisés mais seulement en les acceptant comme normes).

3.4. Pays et capitales du monde. Pays indépendants (Commission de toponymie)

La Commission de toponymie de l'IGN a publié la seconde édition révisée de sa liste des Pays et Capitales du Monde qui comprend les dénominations des pays ou États indépendants reconnus par la communauté internationale au 1er janvier 2004.

D'abord on présente la liste alphabétique des 192 pays indépendants au 1er janvier 2005.

On donne l'abréviation (code ISO) du pays (par exemple, AO au Angola), puis la forme courte (Fidji ou France) et ensuite l'article qui précède le nom (L'Argentine, le Bhoutan, la Gambie).

Ce qui est intéressant – la Lettonie n'était pas longtemps dans la liste alphabétique, mais on mentionnait déjà au début L'Estonie et la Lituanie.

Notre pays apparaît dans un autre liste où on donne:

+**Code ISO** (donne le code à 2 lettres; cette norme, établie par l'Organisation internationale de normalisation, présente l'intérêt d'être reconnue et utilisée au niveau mondial pour tous les travaux nécessitant une identification précise et non ambiguë des pays.),

+**forme courte** [donne les noms des pays dans leur forme usuelle, selon l'ordre alphabétique du français. Lorsque ce nom usuel comporte plusieurs termes, le classement se fait sur la partie principale du nom, par exemple tchèque (la République). C'est la forme courte qui est la plus largement utilisée, puisqu'elle est diffusée dans les documents internes des gouvernements et des administrations, par l'enseignement et l'ensemble des moyens de communication, et en cartographie. Lorsqu'un pays possède plusieurs formes courtes jugées également correctes, celles-ci apparaissent dans la liste reliées par la conjonction “ ou ”, par exemple Irak (I'), ou l'Iraq. La première forme citée est celle qui est recommandée par la commission de toponymie de l'IGN pour la cartographie ; la deuxième correspond à un usage tout

aussi fréquent, mais réservé à d'autres domaines d'application tels que ceux mentionnés ci-dessus.]

+**forme longue** [donne le nom systématiquement utilisé dans les actes importants des États : constitution, législation, traités etc. ; cette forme longue peut également être utilisée dans le titre des publications cartographiques. De même que dans certains cas il n'existe pas de forme courte, dans d'autres il peut ne pas exister de forme longue, comme par exemple pour la Barbade ou le Canada]

+**la capitale** [indique le ou les noms actuellement usités en français ; ces noms peuvent être soit d'origine française, soit résultant d'un emprunt à une tierce langue, par exemple Addis Abeba]

<i>Forme courte</i>	<i>Forme longue</i>	<i>Capitale</i>
Lettonie (la)	la République de Lettonie	Riga

Dans la classification générale la Lettonie est représentée de manière suivante:

Code ISO	Forme courte	Forme longue	Capitale
LV	Lettonie (la)	la République de Lettonie	Riga

Dans une autre classification un peu plus spécifique:

Code ISO	Forme courte en français	Langue(s) Officielle(s) Et code ISO	Forme courte	Forme longue	Capitale
LV	Lettonie (la)	letton/lv	Latvija	Latvijas Republika	Rīga

Cette information est pour l'utilisation générale et est destinée au grand public. La Commission de toponymie a même ajouté l'information supplémentaire (Forme longue et langue officielle).

Le premier tableau des pays indépendants est plus général, mais le deuxième – plus spécifique.

Le but est parfaitement rempli car déjà au début on définit ce qu'on va traiter et montrer (la liste des pays indépendants). Si on ajoute encore des détails, la liste devient encore plus spécifique mais ce n'est pas le but.

Dans ce cas la Commission donne l'information générale et les noms géographiques supplémentaires n'ont pas nécessaires.

4. LE FICHER D'AUTORITÉ NATIONAL DES NOMS GÉOGRAPHIQUES RUSSES – UN EXEMPLE À SUIVRE?

La Bibliothèque d'État de Russie élabore depuis 2003 le Fichier d'autorité national des noms géographiques russes dans le cadre du Programme fédéral intitulé "Culture russe (2001-2005)".

Ce fichier est une partie de l'ensemble des fichiers destinés au réseau des bibliothèques russes (LIBNET). Il planifie à promouvoir l'emploi des noms géographiques russes normalisés dans la pratique bibliothéconomique (catalogage des documents et recherche d'information), dans un cadre officiel établi au niveau fédéral.

Le Fichier d'autorité national des noms géographiques est une création de la Bibliothèque d'État de Russie et représente une innovation pour l'ensemble de la communauté bibliothéconomique russe.

Le Fichier d'autorité se compose de notices d'autorité pour les noms d'entités géographiques :

situées en Russie (Moscou, Oural, Volga),

sur le plateau continental (Magadan-1, portion du plateau continental située près de Magadan dans la mer d'Okhotsk ; Odoptou, le champ de gaz de pétrole situé au nord-est de l'île de Sakhaline), et

de la zone économique exceptionnelle de la Fédération de Russie (la zone économique exceptionnelle de la mer de Tchouktchie),

ainsi que d'objets géographiques découverts ou repérés par des explorateurs russes en haute mer et en Antarctique (l'île Pierre Ier en Antarctique),

à condition de ne pas violer la loi fédérale de la Fédération de Russie (Fédération de Russie, Loi fédérale du 18 décembre 1997, N° 152-FZ “Au sujet des noms géographiques”, art. 3, §1).

Cette loi régleme les activités dans le domaine des objets géographiques :

appropriation des noms et renommage des objets géographiques, ainsi que normalisation, utilisation, enregistrement, calcul

et préservation du patrimoine historique et culturel des nations qui vivent au sein de la Fédération de Russie.

Aux termes de la loi fédérale “Sur les noms géographiques” (art. 8, §1), “Les noms géographiques normalisés sont exprimés dans les documents, cartographiques ou de toute autre nature, en russe ou dans d’autres langues usitées dans la Fédération de Russie.”

Cette loi stipule qu’il faut établir et employer des noms géographiques normalisés et unifiés dans les documents officiels, cartographiques, ou autres. Ce qui implique que le fichier d’autorité doit comporter des vedettes conformes aux noms géographiques normalisés établis au niveau fédéral et listés dans le Catalogue d’État des noms géographiques de Russie.

On a choisi de se conformer aux définitions générales suivantes, tirées de la loi fédérale :

objets géographiques – formations terrestres existant ou ayant existé, relativement stables, ayant une localisation précisément définie : continents, océans, mers, golfes, détroits, îles, montagnes, rivières, lacs, glaciers, déserts et autres objets naturels; républiques, pays, régions, villes d’importance fédérale, régions autonomes, districts autonomes, villes et autres établissements humains, districts, gares ferroviaires, ports maritimes, aéroports et autres objets similaires;

noms d’objets géographiques – noms géographiques attribués à des objets géographiques et utilisés pour les identifier et les désigner;

établissement de noms géographiques – publication des noms géographiques existants, confirmation ou annulation et remplacement de noms géographiques;

normalisation d'un nom géographique – choix du nom géographique le plus usité et fixation de l'orthographe de ce nom dans la langue dans laquelle il est exprimé (Loi fédérale, art. 1).

4.1. Fonctions d'un fichier d'autorité des noms géographiques

Le fichier des noms géographiques doit remplir les fonctions suivantes :

- permettre l'usage des noms géographiques établis en catalogage et en recherche d'information ;
- remplir toutes les conditions nécessaires pour que les données centralisées relatives aux noms géographiques soient préservées et pour que des données fiables soient accessibles à distance ;
- fixer les relations de synonymie et les relations hiérarchiques et associatives entre noms géographiques ;
- permettre l'échange de données avec des bibliothèques russes et étrangères, ainsi qu'avec d'autres institutions et des réseaux de bibliothèques.

Sources des données

Les sources de données suivantes ont été choisies pour la constitution du fichier d'autorité des noms géographiques :

- Le Catalogue électronique d'État des noms géographiques de Russie – fichiers informatiques ;
- L'index sur fiches du Catalogue d'État des noms géographiques russes – références sous forme traditionnelle ;
- Répertoire pan-russe des entités administrativo-territoriales ;
- les notices bibliographiques créées à la Bibliothèque d'État de Russie et dans d'autres bibliothèques ;
- les notices d'autorité tirées des catalogues informatisés de la Bibliothèque d'État de Russie, la Bibliothèque nationale de Russie, et autres ;
- les tables (divisions territoriales) de la Classification Bibliographique des Bibliothèques (LBC) ;
- les ouvrages de référence.

Le Catalogue électronique national des noms géographiques de Russie (réalisé par l'Institut central de géodésie, de photographie aérienne et de cartographie) est retenu comme source principale des données pour la fraîcheur et la fiabilité des informations qu'il fournit. En effet, tout nom géographique russe doit être enregistré auprès de l'Institut central de géodésie, de photographie aérienne et de cartographie ; un numéro permanent d'enregistrement lui est alors attribué, et ce numéro ne changera pas même si le nom géographique est modifié. La base de données du Catalogue d'État étant en cours de constitution, les russes utilisent aussi pour leur Fichier d'autorité les données et références tirées de l'index traditionnel sur fiches des noms géographiques russes.

Le Catalogue national des noms géographiques compte plus de 200 types d'objets. Trente caractéristiques sont enregistrées pour chaque nom ; certaines sont obligatoires et d'autres sont facultatives. La Bibliothèque d'État de Russie reçoit donc toutes les données nécessaires pour le fichier d'autorité, telles que :

- nom établi;
- source du nom établi;
- date d'établissement du nom;
- type d'objet;
- statut de l'objet (existe encore ou n'existe plus);
- source de l'établissement du type d'objet géographique;
- statut administratif de l'établissement humain;
- informations relatives à l'entité administrativo-territoriale (sujet, nom de la région administrative) (par exemple, les informations relatives aux cours d'eau comportent la liste des districts administratifs que ces derniers traversent);
- les coordonnées de l'objet géographique (longitude, latitude, relations avec d'autres objets géographiques);
- variantes de nom;
- sources de l'établissement des variantes de nom;
- date de l'établissement d'une variante de nom;
- date de modification d'une variante de nom, etc.

Toutes les données apparaissent dans le Catalogue d'État des noms géographiques sous la forme de tableaux spécifiques.

La structure des données du Catalogue d'État comporte le nom actuel de l'objet géographique, et un espace réservé pour un nom à venir. Seule la forme établie du nom géographique, obtenue de la source officielle, fait l'objet d'un enregistrement.

Le Catalogue d'État des Noms géographiques, créé en 2000, en est au stade de la compilation de base de données. Ce catalogue devrait être disponible sur Internet d'ici 5 à 7 ans, une fois que la base de données des cartes à l'échelle 1×500000, donc au niveau des régions, sera achevée. L'étape suivante consistera à compiler les données relatives aux cartes à l'échelle 1×100000 ; ce qui signifie que la base de données contiendra des informations descendant jusqu'au niveau des villages. Au total, les cartes topographiques russes à l'échelle 1×100000 représentent environ 2,5 millions de noms géographiques.

Sur la base des accords passés avec la Bibliothèque d'État de Russie, l'Institut central de géodésie, de photographie aérienne et de cartographie fournit les informations tirées de son Catalogue électronique des noms géographiques. Toutes les données sont converties du format du Catalogue d'État vers le format MARC 21 Autorités. La Bibliothèque d'État de Russie a déjà reçu les informations relatives à près de 36 000 objets géographiques relevant de 16 entités de la Fédération de Russie (régions septentrionales et centrales), et les a chargées dans son OPAC. On attend encore très prochainement un versement de 35 000 notices. La complétude des données relatives à certaines régions permet d'envisager la gestion de notices permanentes pour les changements actuels dans les noms géographiques.

Une autre source de données lisibles en machine est fournie par le Répertoire pan-russe des entités administrativo-territoriales, publié sous forme imprimée pour permettre la tenue de statistiques au niveau national. Ce répertoire est également disponible sous la forme d'une base de données contenant des informations relatives à la structure administrative russe. Dans le cadre du projet, les éléments de données qui suivent sont convertis dans le fichier des noms géographiques :

nom d'objet géographique,
type d'objet géographique,
hiérarchie administrative,
code d'objet géographique.

Toutes les informations présentes dans ce répertoire sont sous forme de texte, ou bien codées selon la structure des codes d'objets géographiques. Les informations disponibles ne sont pas suffisantes pour le fichier d'autorité mais la base de données

du Répertoire pan-russe des entités administrativo-territoriales couvre environ 300 000 collectivités territoriales.

4.2. Prochaines étapes du projet

Le Fichier d'autorité des noms géographiques est disponible sur le site Web de la Bibliothèque d'État de Russie à la fois comme une ressource électronique consultable pour elle-même et comme un outil de recherche sur le catalogue de la Bibliothèque d'État de Russie. Dans l'avenir ce fichier sera transféré dans le catalogue collectif du réseau LIBNET des bibliothèques russes. Il est prévu de mettre en oeuvre une coopération entre la Bibliothèque d'État de Russie et le Centre national d'information bibliographique (LIBNET). Parallèlement, la Bibliothèque d'État de Russie assurera la maintenance du fichier dans son propre catalogue, librement disponible sur Internet.


À diverses reprises les décisions liées au projet ont donné lieu à des débats. Les fichiers de noms géographiques sont en outre à l'étude dans d'autres bibliothèques russes, dans la mesure où il est nécessaire une coopération avec elles. Il faudrait également organiser une coopération avec les bibliothèques nationales de la Fédération de Russie qui emploient leurs propres langues nationales dans les documents cartographiques.

La Bibliothèque nationale de Russie (Saint-Pétersbourg) est responsable du travail sur les noms historiques des objets géographiques. L'intégration au fichier de données relatives à tous les noms géographiques qui ne figurent pas au Catalogue d'État des noms géographiques et des noms d'objets géographiques disparus qui sont encore en usage en catalogage dans les bibliothèques représente un grand défi pour notre projet.

Exemples d'écrans de résultats proposés aux utilisateurs:
 +Notice d'autorité pour le nom géographique "Suzdal', gorod".

<http://aleph.rsl.ru/F/PVHBDH92JN7FKPXKY11163HQ4VR54AC7UDRHY2N76UM7GY9YX>

Адрес <http://aleph.rsl.ru/F/PVHBDH92JN7FKPXKY11163HQ4VR54AC7UDRHY2N76UM7GY9YX>

	Authority Catalog (index of names, corporations, clas		
End Session	Preferences	Databases	Fee
Browse	Search	Results List	Previous
Add to Basket			Lo

Full View of Record

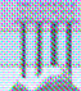
Choose format: [Standard format](#) [Catalog card](#) [Citation](#) [Name tags](#) [MARC tags](#)

Record 1 out of 1

Sys. no.	000004605
Heading	● Суздаль, город (Суздальский район, Владимирская область, Российская Федерация)
Public General Note	город центр района город областного подчинения. 56 град. 25 мин. С.Ш., 40 град. 27 мин. В.Д.
Broader term	Суздальский, район (Владимирская область, Российская Федерация)

+Extrait de la notice d'autorité pour le nom géographique "Vladimirskâ oblast'.
 Objets naturels."

Адрес <http://aleph.rsl.ru/F/PVHBDH92JN7FKPXKY11163HQ4VR54AC7UDRHY2N76UM7GY9YX>

	Authority Catalog (index of names, corporatio		
End Session	Preferences	Databases	
Browse	Search	Results List	
Add to Basket			

Full View of Record

Choose format: [Standard format](#) [Catalog card](#) [Citation](#) [Name tags](#) [MARC tags](#)

Record 1 out of 1

Sys. no.	000000363
Heading	● Владимирская область. Природные объекты
Broader term	Владимирская область (Российская Федерация)
Narrower term	Мещерская, низменность
Narrower term	Гусь, река
Narrower term	Кубрь, река
Narrower term	Ока, река
Narrower term	Юрик, река
Narrower term	Шорна, река
Narrower term	Шередарь, река

LA CONCLUSION.

Les recommandations pour améliorer la situation.

Evidemment, l'incompréhension et les malentendus sont ceux qui "reignent" dans le domaine des noms géographiques. Avant de donner les conseils, je vais commencer par les faits qui choquent moi comme traducteur.

Le plus important qui m'intéresse - comment les traducteurs ou les touristes peuvent s'orienter dans le monde où la ville de *Milan* est interprétée comme *Miland* (en allemand), en italien comme *Milano*, en anglais comme *Milan* et en polonais comme *Mediolan*.

Le même exemple avec *Monténégro* – en letton c'est *Melnkalne*, pour les habitants de Monténégro c'est *Carnagura*, parfois *Czarnagura*, pour les russes – *Черногория*, pour les serbes – *Srbska Hrvatska* (dans la langue serbe).

Il existe beaucoup d'exemples pareils qu'on peut citer: pour la *Croatie* (dans différentes langues) on utilise *Croatia*, *Kroatien* et *Hrvatska*, pour la *Nouvelle Orleans* – *Ņūorleāna* et *Jaunorleāna* (en letton), pour l'Autriche on utilise *Österreich* (en allemand), pour *Daugava* – *Düina* (en allemand) et *Двина* (en russe).

Après l'élaboration de ce travail, il y a une impression que le paysage toponymique est émietté. Il est difficile de grouper ce qu'on peut trouver et lire et ce qu'il manque et est presque impossible à trouver. Plus précisément – on peut trouver l'information mais elle est si dissipée qu'il manque d'autorité et aussi des sources qui réglementent et unifient tous les efforts dans le domaine et toute l'information nécessaire (cette affirmation concerne la Lettonie et tous les pays n'ayant pas de base des données universelle). En développant cette recherche, il était choquant de constater qu'il existe si peu de littérature (d'une part c'est montré dans la bibliographie et c'était un des buts - de prouver la manque des sources). Donc, dans certains cas ces sont mes propres connaissances dans le domaine et aussi certains spécialistes m'ont aidé avec leur expérience dans la thématique. La manque des sources prouve encore une fois que l'ONU et les pays ont beaucoup à faire (surtout avec l'information sur le papier).

Se rendant compte des processus qui règnent au sein de l'ONU et qui déterminent la situation des noms géographiques dans le monde, on peut déduire que tout se base sur

le principe de consensus et la capacité de comprendre (ou mieux – de vouloir comprendre) la mentalité des autres et l'importance de garder l'héritage culturel.

En faisant ce travail, il est devenu clair que presque tout dépend de l'initiative et de coopération. Mais c'est directement le fait qui manque (au moins dans la plupart des cas) et peut créer des difficultés de communication.

Si, par exemple, en Russie les autorités et les institutions tâchent d'évoluer les bases des données et la documentation des noms géographiques, la situation dans certaines autres pays est inverse.

Bien sûr, il serait injuste de dire que la Lettonie ne fait rien et que notre pays n'établit pas de coopération avec les autres pays ou institutions internationales, mais le fait que les réglementations qui sont liés avec les noms géographiques sont inscrits seulement dans plusieurs lois (et il existe une ou deux institutions qui s'occupent de la problématique) ne suffit pas.

Donc, pendant l'élaboration du travail présent il est devenu évident où le développement est souhaitable et même nécessaire et le plus important – qu'est qu'on peut faire pour améliorer la situation.

Il y a plusieurs tâches sur lesquelles la Lettonie peut se concentrer:

Au niveau des institutions:

- 1) On doit établir une plus étroite coopération entre les institutions gouvernementales (particulièrement, entre le Ministère de développement régional et le Ministère de l'environnement)
- 2) Ensuite, il serait souhaitable de coordiner les actions de Service cadastrale et les institutions gouvernementales
- 3) On doit créer une institution qui s'occupe seulement de la problématique qui est liée avec la toponymie

À propos de l'accessibilité des données:

- 1) Toutes les données (électroniques et sur papier) doivent être accessibles au grand public
- 2) Pour faciliter l'accessibilité, on peut créer un site d'Internet (un système automatisé) où on publie toute l'information qui est liée avec la situation des noms géographiques en Lettonie (ça pourrait être facilité si on fonde cette institution mentionnée qui s'occupe seulement de la problématique de la toponymie).
- 3) Se rendant compte que tous n'ont pas l'accès à l'Internet, il serait souhaitable d'éditer les documents écrits (dans lesquels on peut inclure les succès de la Lettonie dans ce domaine et aussi la description de la politique que notre pays mène au niveau international).

Les bases des données:

- 1) Il est évident qu'une ou même plusieurs bases des données sont nécessaires – tant électroniques que rédigés sur le papier (selon le principe alphabétique)
- 2) Il manque de base où seraient énumérés tous les noms géographiques lettons (non seulement principaux) et aussi leur interprétation dans les langues officielles de l'ONU
- 3) Aussi, au sein de l'ONU il n'existe pas une liste plus complète avec les noms géographiques lettons
- 4) Il serait bien si les représentants de la Lettonie (à l'ONU) s'efforçaient de créer (en coordination avec leurs collègues étrangers) une liste plus vaste avec les noms géographiques étrangers et lettons (par exemple, dans la variante "français-anglais-letton")

Au-delà, il est nécessaire de porter l'attention aux régions multilingues et aux mots qui sont utilisés dans les régions (tant au niveau global qu'à l'intérieur des pays).

Mais le plus vital – les décisions de l'ONU doivent porter non seulement un caractère de recommandation mais un caractère de souhaitable.

D'une part, on peut accuser la Lettonie qu'elle fait trop peu pour changer la situation, mais, d'autre part, on constate qu'il n'y a pas de respect (l'exemple de *Bougainville*)

pour les lettons et nos noms géographiques. Et c'est déjà les relations bilatérales avec les organisations internationales qui peuvent changer l'attitude et le progrès dépendant des organisations que de la Lettonie.

LES THÈSES.

La problématique des noms géographiques n'est pas un phénomène nouveau (déjà en 19^e siècle les pays du monde sentaient beaucoup de difficultés).

Le plus choquant – on peut attribuer à un seul nom beaucoup de variantes de translation et d'interprétation.

Malgré qu'il serait souhaitable de contrôler la situation et les processus courants, l'ONU ne peut pas s'occuper de tous les questions, donc, les pays doivent eux mêmes tâcher de s'adapter mais le plus souvent les efforts ne sont pas couronnés de succès.

Chaque nation défend ses intérêts. La Lettonie est parmi ses défenseurs, mais on sent toujours qu'il manque de l'initiative et de la coopération.

Il est difficile de trouver beaucoup de moments positifs dans les bases des données et ce qu'on voit est plutôt caractérisé par l'absence de respect et la manque de volonté (de comprendre les autres nations et de systématiser les sources).

Ce qui est nécessaire, c'est un consensus et plus de diplomatie. La coopération est possible (si on veut parvenir aux résultats qui sont acceptables pour tous).

LA BIBLIOGRAPHIE.

LES SOURCES EN FRANÇAIS

1. **Chaumont, C.** *L'Organisation des Nations Unies*, Paris: Presses Universitaires de France, 1992, p. 14.
2. **Grass, T., Maurel, D., Rossi, N., Savary, A.** *Identification formelle des noms propres et traduction*, Tours, 2003, p. 23 – 36.
3. **Maurel, D., Piton, O.** *Les relations entre noms propres: lieux et habitants dans le projet Prolex. Traitement automatique des langues*, vol. 41-1, 2000, p.100.
4. Nations Unies, *Essai de classification des exonymes, Troisième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques*, vol. 2, 1977, p. 253 – 260.

LES SOURCES EN LETTON

1. **Hirša, Dz.** *Onomastica Lettica 2*, LU Latviešu valodas institūts, Rīga, 2004, p. 296 – 303.

LES SOURCES EN ANGLAIS

1. **Adamic, M.O., Jordon, P., Woodman, P.** *Exonyms and the international standardisation of geographical names: approaches towards the resolution of an apparent contradiction*, Wien, 2007, p. 38.
2. **Diehl, P.F.** *The politics of International Organizations*, Brooks/Cole Publishing Company, 1989, p. 29 – 37.
3. *Everything you always wanted to know about the United Nations*, UN DPI, 2001.
4. *Geographica's World Reference: Over 1,000 Pages of Global Information*, Laurel Glen Publishing, 2000, p. 111 – 119.
5. *German glossary of toponymic Terminology version 2.0*, Bundesamt für Kartographie und Geodäsie (BKG) Frankfurt, 2002.
6. **Penn, J.R.** *Encyclopedia of geographical features in world history: Europe and the Americas / Santa Barbara (California)*, ABC-CLIO, 1997, p. 237.

LES SOURCES EN ALLEMAND

1. **Back, O.** *Übersetzbare Eigennamen. Eine synchronische Untersuchung von interlingualer Allonymie und Exonymie.* Edition Praesens, Vienne, 2002, p. 32 – 36.
2. **Földes, C.** *Ortsnamen im Spannungsfeld von Öffentlichkeitssprachen und sprachlichem Wandel. Germanistisch-linguistische Bemerkungen anhand der Kosovo-Krise,* Wiesbaden, 1999, p. 45 – 48.
3. **Stani-Fertl, R.** *Exonyme und Kartographie. Weltweites Register deutscher geographischer Namen, klassifiziert nach Gebräuchlichkeit, und ihrer ortsüblichen Entsprechungen. (Wiener Schriften zur Geographie und Kartographie, Band 14),* Wien, 2001, p. 12 – 23.

LES SOURCES DE L'INTERNET

http://topo.epfl.ch/MO_cours/siteweb/FIG/CAD2014.htm - Qu'est ce que le cadastre?
<http://www.kelibia.fr/> - Un épisode de l'histoire de la poste en Lettonie
<http://www.ign.fr/telechargement/education/donnees/pcm.pdf> - Pays et capitales du monde (Commission de toponymie)
<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/GEGN-22-french.pdf> - Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (Division balte)
<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/9th-UNCSGN-Docs/E-CONF-98-134-F.pdf> - Rapport de la Lettonie sur la situation des noms géographiques
http://www.guajara.com/wiki/fr/wikipedia/l/li/liste_des_pays_du_monde.html - L'information sur *Guajara*
<http://www.divisionfrancophone.org/DivFranco/accueil.htm> - L'information sur *Bougainville*
<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/gegn22wp19.pdf> - L'information sur *Bougainville* en tant que matériel sur le Web

Maģistra darbs ‘‘Ģeogrāfisko nosaukumu problemātika un Latvijas vieta toponīmijas ainavā’’ izstrādāts LU Moderno valodu fakultātē.

Ar savu parakstu apliecinu, ka pētījums veikts patstāvīgi, izmantoti tikai tajā norādītie informācijas avoti un iesniegtā darba elektroniskā kopija atbilst izdrukai.

Autors: Arnis Ternovskis

Rekomendēju darbu aizstāvēšanai:
Vadītāja: Dr. philol. Regīna Beldava

Recenzents:

Darbs iesniegts:
Metodiķe: Sintija Zankovska

Darbs aizstāvēts maģistra gala pārbaudījuma komisijas sēdē
03.06.2008.
Komisijas sekretāre: